

La diaspora, impact et défis



MIGRATION

Le rôle ambigu et l'évolution des transferts de fonds vers le Kosovo et l'Albanie.

04-08

MIGRATION

Quand la Suisse ferma ses portes aux Kosovars en 1991, ils demandèrent l'asile.

13-16

EDUCATION

Comment les écoliers albanais surmontent l'obstacle de la sélection précoce.

18-23

PORTRAIT

Hommage à Victor Ruffy, infatigable militant de la démocratie et ami des Albanais.

27-31



04-12

Interview d'Igli Tashi

◀ L'Albanie ou le Kosovo ne dépendent plus des transferts de fonds des migrants

▶ Les ressources culturelles des migrants : résumé d'un mémoire



10-12

par Laura Jounot

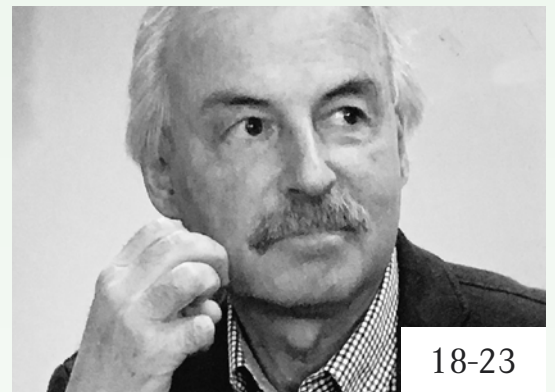


13-16

par Etienne Pignatelli

◀ Quand la Yougoslavie fut reléguée au troisième cercle

▶ La sélection précoce pèse sur la formation des jeunes...



18-23

par Claudio Bolzman



24-26

par Myriam Bolliger

◀ Concours littéraire : Un drôle de roi

▶ Hommage à Victor Ruffy, ami engagé des Albanais



27-31

par Daniel Abimi et Driton Kajtazi



32-35

par Arsim Ferizi et Régis Marion-Veyron

◀ Historique de l'association des étudiants albanais à Lausanne

▶ Langue et particularités albanaises



17/36

par Driton Kajtazi



Une étrange migration



Alain Maillard

Le deuxième numéro de notre jeune Revue est largement consacré à la migration albanaise. Comment ne pas s'y intéresser, quand un Kosovar sur six ou sept vit en Suisse ? Nulle part au monde, il n'existe un exemple similaire. Celui d'un flux allant d'un petit pays vers un autre (un peu moins) petit qui n'est même pas son voisin direct. Un autre pays que rien ne prédestinait à accueillir des Albanais, ni l'histoire, puisqu'il n'y a jamais eu de lien de type impérial ou colonial, ni les langues qu'on y parle, ni la culture, ni la religion.

Nous aurons certainement bien d'autres occasions d'évoquer ici cette étrangeté, qui n'a jamais été voulue en tant que telle mais a surtout obéi à une logique économique. Il se trouve que la Suisse, ayant besoin de main main-d'oeuvre, a recruté des travailleurs saisonniers en Yougoslavie à partir des années 1960, sans savoir que la plupart étaient albanais. Le flux a grossi, les uns attirant les autres, et même quand la Suisse a voulu bloquer ce mouvement juste avant que les guerres ne ravagent l'ex-Yougoslavie, elle n'a pu le faire (voir l'article d'Etienne Piguet en page 13).

Fin 2024, la Suisse hébergeait officiellement 116000 ressortissants du Kosovo. En réalité, si on compte aussi les Kosovars naturalisés suisses, ou les enfants nés suisses de parents kosovars, on arrive à environ 250'000 personnes. Le Kosovo, lui, n'a que 1,6 million d'habitants.

En général, la migration est plutôt traitée comme un problème. Ce n'est pas notre propos. Nous n'entreprenons pas ici de décrire les difficultés de l'intégration ou du déracinement, même si elles sont réelles. Nous mettons l'accent sur le positif. Sur l'impact économique de la migration, avec une interview (page 4) et le résumé d'une étude sur les transferts de fonds qui, un temps, ont représenté des ressources vitales pour les familles restées au pays, et constituent encore une part importante du produit intérieur brut en Albanie et au Kosovo. Une autre étude s'intéresse aux ressources culturelles et à l'imaginaire des migrants albanais (page 10).

Nous revenons enfin sur l'histoire des liens qui se sont développés entre la Suisse et les Albanais, à travers l'Association des étudiants albanais à Lausanne (page 32) ou avec Victor Ruffy, l'ancien conseiller national vaudois (page 27), auquel nous ne pouvons tarder à rendre hommage.

Pour rappel, cette revue est éditée par l'Institut suisse d'études albanaises (ISEAL), qui a pour but principal de développer et renforcer les liens entre la Suisse et les Albanais. Elle paraît deux fois par an. Grâce aux donateurs, elle est gratuite, en versions papier et numérique ; seuls les frais postaux sont facturés pour l'abonnement à la version imprimée.

Lexim të këndshëm ! Bonne lecture !
Alain Maillard (rédacteur en chef)

Avec le soutien de :



L'IA DANS LES IMAGES

La plupart des images proposées dans cette revue ont été choisies ou conçues avec l'aide de l'intelligence artificielle, pour leur valeur symbolique. Il n'y a en revanche pas d'IA dans les textes.

RÉMITTENCES VERS L'ALBANIE ET LE KOSOVO



L'Albanie ou le Kosovo ne dépendent plus des fonds transférés par les migrants

En 2017, Igli Tashi donnait une conférence à Prishtina sur les transferts de fonds au pays de la part des migrants. Dans les deux pays, ces « rémittences » représentaient et représentent toujours une part importante des revenus. Comment la situation a-t-elle évolué ? Interview.

Par Alain Maillard

Selon les chiffres que nous avons consultés, la diaspora représente environ 30% de la population, aussi bien dans le cas de l'Albanie que celui du Kosovo. Est-ce plutôt une chance ou une difficulté ?

Les deux à la fois. Ce n'était pas une chance au départ, ce fut forcé par les conditions existant dans les deux pays. Mais ici il faut distinguer, ce n'est pas pour les mêmes conditions que les Albanais sont partis d'Albanie ou du Kosovo. Les Albanais sont des migrants depuis la nuit des temps, c'est une tradition plutôt malheureuse, mais il y a eu une bifurcation après la Seconde guerre mondiale. En Albanie, le régime communiste a interdit toute migration. Très peu de personnes parvenaient encore à émigrer, surtout pour des raisons politiques. La diaspo-

ENGLISH SUMMARY

In this interview, Igli Tashi, an expert in cybersecurity for a Swiss bank, discusses the transfers of funds made by migrants from Albania and Kosovo. These remittances were of vital importance for both countries in the 1990s. They are less so now but remain high and are used to invest in the future.

ra était mal vue, ceux qui étaient partis de l'autre côté du rideau de fer étaient potentiellement des ennemis.

Au Kosovo, pendant cette période, la tradition migratoire a continué. Les Kosovars qui venaient en Suisse dans les années 1960, 1970 migraient surtout pour des raisons économiques, et ça arrangeait l'ex-Yougoslavie dans la mesure où cela réduisait la part de population albanaise au Kosovo.

A la chute du régime communiste en Albanie, en 1990, la migration a repris à un rythme très élevé. Des centaines de milliers de personnes sont parties en Italie par bateau, en Grèce par la montagne. Cette diaspora était principalement située dans les pays avoisinants, alors que les Kosovars avaient trouvé depuis plusieurs décennies des

destinations plus attrayantes, telles que l'Allemagne ou la Suisse, pays plus riches que l'Italie ou la Grèce.

Aujourd'hui, on peut considérer que nous sommes entrés dans une troisième phase avec la libéralisation des visas. Les Albanais d'Albanie, du Kosovo ou de Macédoine n'ont plus de difficultés à quitter leur pays et regardent toujours vers l'Occident comme solution à leurs problèmes. La tradition continue, mais le profil des migrants a changé. Ce ne sont plus des personnes qui partent sac à dos pour trouver n'importe quel petit job, ce sont maintenant aussi des médecins, des ingénieurs, les personnes très qualifiées qui partent.

Si bien qu'en Albanie ou au Kosovo, il est devenu difficile de trouver un bon médecin, un bon informaticien ou un bon plombier.

Ce qu'on remarque, c'est que les Albanais, que ce soit ceux du Kosovo ou d'Albanie, quand ils partent ailleurs, très souvent, ils excellent. Les exemples de succès ne manquent pas. Ce n'est pas le cas lorsqu'ils restent dans leur pays. Et c'est la question politique à se poser : pourquoi n'arrive-t-on pas à les retenir pour qu'ils se surpassent chez eux ?

Cela va bientôt faire trente ans que je suis en Suisse, et j'ai pu observer l'immense évolution de l'Albanie. Aujourd'hui, vous ne voyez plus beaucoup de différence entre Tirana et Zurich au niveau de l'intensité du commerce et de l'animation urbaine. Aujourd'hui, les Albanais n'ont plus besoin de migrer pour satisfaire leurs besoins premiers, la nourriture, la sécurité. Ils partent ailleurs à la recherche d'opportunités. Ce qu'on a vu par exemple quand il y a eu la crise économique en Grèce, une fuite de cerveaux, notamment vers la Suisse, on le voit aussi pour l'Albanie.

Donc diriez-vous que la migration devient davantage un problème aujourd'hui ? Les transferts de fonds de la diaspora au pays représentent pourtant une part importante du produit intérieur brut (PIB) du pays : la Banque mondiale les estime en 2024 à 8% du PIB en Albanie, 17% au Kosovo (voir l'article en page 7).



PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Në këtë intervistë, Igli Tashi, ekspert i sigurisë kibernetike në një bankë zvicerane, flet për dërgesat financiare që migrantët nga Shqipëria dhe Kosova u dërgojnë familjeve dhe vendlindjes së tyre. Këto remitancas kanë pasur rëndësi jetike për të dy vendet gjatë viteve 1990. Sot, pësha e tyre është më e vogël se atëherë, por ato mbeten ende të konsiderueshme dhe po përdoren gjithnjë e më shumë si investim për të ardhmen.

Lorsque j'ai donné ma conférence sur ce sujet à Prishtina en 2017, mon message était de dire que les transferts de fonds, ou rémittances pour reprendre cet anglicisme, c'était bien, mais attention à ce qui arriverait après. J'observe aujourd'hui que la réalité me donne raison. Les rémittances, c'est un malade qu'on met sous perfusion. On ne peut pas le garder sous perfusion ad eternam. Il faut qu'il guérisse. Sinon on risque de déshabituer les gens à avoir des ambitions.

Au Kosovo, pour des raisons politiques, les rémittances ont pris une part très importante dans les budgets familiaux dans les années 1990. Les Albanais ayant massivement perdu leurs emplois, l'argent de la diaspora était souvent la principale ressource. Dans une famille qui comptait sept frères, vous en aviez deux en Suisse, et l'argent qu'ils envoyaient permettait de faire vivre les cinq autres familles. Il n'y avait pas de rémittances d'investissement parce que le contexte ne le permettait pas.

C'était différent en Albanie. Les transferts de fonds étaient partagés entre nécessité et investissement. Quand je parle de nécessité, je pense moins à l'alimentation qu'à des urgences de santé, par exemple. Il y avait moins de rémittances récurrentes, sous forme d'envois mensuels à la famille. L'argent était plutôt transféré dans un but particulier, par exemple pour rénover la maison ou en construire une au bord de la mer.

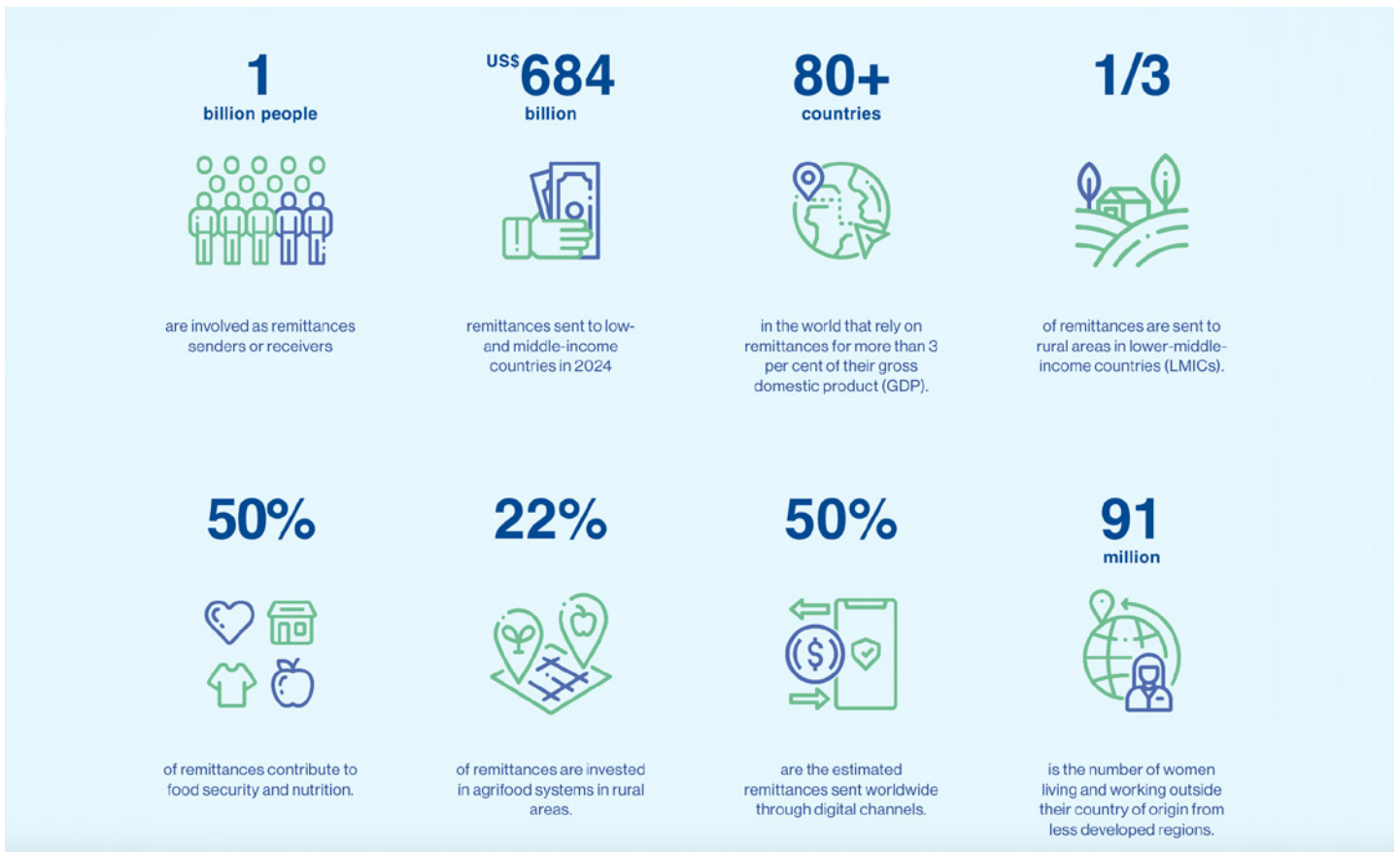
Mais dans les deux cas, pour moi, il fallait que cette période cesse. Et malgré les chiffres que vous citez, je pense qu'il y a une diminution de la dépendance à l'égard des rémittances. L'argent qui rentre dans le pays de la part de la diaspora sert plutôt à des investissements. Notamment dans le secteur touristique. Nous avons eu 12 millions de touristes cette année dans un pays qui compte deux millions et demi d'habitants. Même si le chiffre est un peu gonflé, j'y suis inclus quand je rentre avec mon passeport suisse, de même que les Albanais du Kosovo qui vont au bord de la mer en Albanie. Néanmoins ce boom touristique est presque effrayant !

Les conditions ont changé dans les deux pays, qui malgré tout se développent. Les salaires ont augmenté, vous pouvez vivre décemment si vous avez une place de travail en Albanie, vous n'avez plus rien à envier aux pays voisins dans les Balkans, ou à la Grèce. L'Albanie espère pouvoir adhérer à l'Union européenne en 2029, les négociations sont ouvertes et les questions sont réglées l'une après l'autre. L'argent de la diaspora, c'est maintenant une ressource parmi bien d'autres. Ce ne sont plus des francs suisses qui servent à acheter du pain ou des médicaments, ce sont des francs suisses qui vont contribuer au développement économique.

De ce point de vue, la diaspora est donc utile au pays. Mais on peut aussi considérer que cet apport est faible par rapport à la part de population exilée : on estime que 800'000 Kosovars vivent à l'étranger, un tiers de la population ; c'est à peu près pareil pour l'Albanie, avec un million d'exilés.

En réalité c'est encore beaucoup plus. Les deux États ont plus ou moins autant de citoyens à l'étranger qu'au pays.

Né à Korça en Albanie en 1976, Igli Tashi est arrivé en Suisse en 1997 pour poursuivre ses études universitaires. Il a obtenu une licence en management de HEC Lausanne, un master en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies, puis un doctorat en sécurité informatique. Il est expert en cybersécurité à la Banque cantonale vaudoise.



Chiffres indiqués dans le dernier rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Avec mon passeport suisse, je ne suis pas compté dans ce million. Pour autant ça ne m'enlève pas l'identité albanaise. On n'a pas les chiffres exacts. Que ce soit en Albanie ou au Kosovo, la notion d'Albanais à l'étranger n'existe pas. Cela fait près de trente ans que je suis ici, en Albanie je ne suis pas considéré comme émigré. Les papiers pour voter me sont envoyés à l'adresse, où j'ai habité enfant. J'ai toujours mon livret de famille dans ma commune de naissance. Donc il est difficile d'avoir des chiffres fiables. Mais ce qui est certain, c'est que pour ce qui concerne la main-d'œuvre, la force active, elle est plus grande en dehors du pays que dedans.

En ce qui concerne les rémittances, je ne suis pas sûr non plus que les chiffres soient fiables. La plus grande partie de l'argent qui rentre n'est pas déclaré. La limite, quand vous passez la douane, c'est 10'000 francs. Les 7000 francs que vous prenez avec vous pour les donner à la famille, vous n'êtes pas obligé de les déclarer. Et cette évaluation à 8% par la Banque mondiale ne rend pas justice au fait que ce n'est plus de l'argent envoyé pour des besoins primaires. En 1990, si la diaspora albanaise n'envoyait pas de l'argent, les gens au pays n'avaient rien à manger. Aujourd'hui, c'est de l'argent investi. Tant mieux, mais le pays ne va pas s'écrouler si ce flux cesse.

Vous avez parlé tout à l'heure des Albanais exilés qui réussissent bien, en Suisse un média affirme qu'il y a environ 10'000 entreprises appartenant à des personnes d'origine albanaise, et environ 2000 millionnaires albanais, ces chiffres vous paraissent-ils réalistes ?

En près de trente ans, j'ai vu l'évolution. L'augmentation des petites et moyennes entreprises (PME) avec des patrons albanophones, qu'ils soient de nationalité suisse ou restés citoyens du Kosovo ou de Macédoine, est évidente. Cela reste principalement dans des secteurs bien précis, la restauration ou la construction, mais pas seulement. Je ne trouve pas que ce soit étonnant. Pour la diaspora kosovare en Suisse, on parle de la troisième génération. Plus on avance dans les générations, plus on s'intègre, on fait des études, on crée des entreprises. Très certainement, il y a en Suisse autant d'entreprises portugaises que kosovares.

Cette réussite paraît tout de même impressionnante. Elle est même spectaculaire, par exemple avec les camions et panneaux de chantier bleus Orllati qu'on voit partout dans les rues.

Pour moi, ce n'est pas l'indicateur le plus important. Ce qui compte, surtout, ce sont les gens qui créent de la richesse sans pour autant devenir des millionnaires. Les PME, les intellectuels, les universitaires, les médecins, toutes les personnes qui exercent des métiers qualifiés et participent à cette évolution des générations. Une diaspora aime se vanter de ses stars, mais elle ne vit pas de ses stars. Nous sommes fiers des footballeurs Shaqiri et Xhaka, qui font gagner l'équipe de Suisse, mais la force de la diaspora albanaise est dans la couche en-dessous, dans cette masse d'intellectuels ou de travailleurs spécialisés dont peuvent de temps en temps jaillir des Xhaka, Shaqiri ou Orllati.

Cette réussite économique, finalement, ne va-t-elle pas surtout bénéficier à la Suisse, davantage qu'au Kosovo ou à l'Albanie ? Comment pourrait-on faire mieux en faire bénéficier les pays d'origine ?

Comment faciliter les investissements, notamment ?

C'est une affaire de politiques économiques, fiscales, et de politique tout court, de stabilité du pays d'origine. Pour moi, ce qui est important, c'est que l'investissement soit canalisé de manière intelligente. Je prends un exemple. Le trend, en Albanie, c'est d'investir dans la Riviera. Mais il n'est pas souhaitable que tout le monde construise un petit palais ou un hôtel de quinze étages sur la Riviera. Il faudrait des mécanismes ou des organismes qui coordonnent cet investissement. Nous avons des montagnes qui valent les Alpes, en Albanie et au Kosovo, le tourisme peut aussi y être développé.

Un investisseur albanais ressemble comme deux gouttes d'eau à un investisseur américain. Il va voir surtout et d'abord son intérêt. L'élan patriotique, on l'a consommé avec les rémittences. Quand l'Albanie en avait besoin, quand le Kosovo en avait besoin, la diaspora a répondu présent. Aujourd'hui, il n'y a pas à mon avis d'investisseurs patriotiques. Ce qui intéresse un Albanais qui investit en Albanie, c'est le profit, le revenu de son investissement, et le niveau de risque. Il faut donc créer des conditions aussi attractives que dans d'autres pays européens, avec une stabilité politique et économique au niveau de celle d'autres pays européens, pour que les investissements des Albanais et des autres investisseurs puissent atterrir en Albanie ou au Kosovo.

Ces investissements pourraient beaucoup augmenter si certaines conditions fiscales et juridiques étaient améliorées. En Albanie, nous avons un problème crucial, qui vient de notre héritage communiste, c'est que pendant cinquante ans, la propriété privée n'existait pas. Aujourd'hui, ce qui reste problématique en Albanie, ce sont les titres de propriété. Pour le même terrain, vous pouvez tomber sur cinq propriétaires légitimes. Donc si un investisseur repère un terrain très favorable, il n'est peut-être pas certain à qui il doit l'acheter.

Les deux pays, avant de travailler sur l'attractivité de l'investissement, devraient plutôt mettre l'accent sur la diminution du risque perçu. Enlever cette perception, ça ne se fait pas en un jour. Si on y parvient, l'investissement augmentera tout naturellement. Parce que si vous allez maintenant en Albanie, vous verrez qu'en termes de développement, vous êtes comme en Grèce, au sud de l'Italie ou de l'Espagne. Et l'Albanie n'a rien à prouver à qui que ce soit en termes d'attractivité. Il y fait beau, il y a beaucoup de jours de soleil dans l'année, il y a des montagnes, la mer, du patrimoine, il y a tout.

L'Albanie aimerait-elle que les exilés reviennent ?

Pour les mettre où ? Je suis parti, j'étais seul, si je reviens, nous sommes cinq. Où vont travailler tous ces gens ? Je crains que nous, comme d'autres migrants européens, avec nos enfants qui ont grandi ailleurs et veulent y rester, nous n'y retournions peut-être que par nostalgie, à la retraite. Un retour en masse poserait des problèmes pratiques et sociaux. Surtout si tout le monde veut



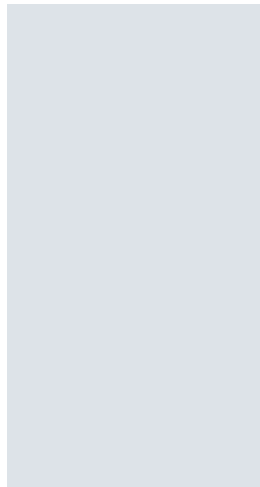
s'installer dans la capitale. Quand j'ai quitté Tirana, la ville comptait 250'000 habitants. Aujourd'hui c'est plus d'un million. Près de la moitié des deux millions et demi d'habitants en Albanie.

Mais comment faire revenir les médecins ou les plombiers ?

La diaspora peut contribuer au bien du pays sans forcément y habiter. Notre ministre de la santé, depuis quelques mois, est une grande professeure qui a fait toute sa carrière en Italie, et qui a accepté de prendre ce poste ministériel tout en poursuivant ses recherches à Harvard ou ailleurs. Des pas très significatifs ont été faits pour nouer des liens avec la diaspora. Celle-ci a pu voter, pour la première fois dans l'histoire de l'Albanie. Il y a un organisme qui gère tout ça depuis quelques années, une sorte de ministère de la diaspora. Qui a défini une stratégie pour la diaspora, qui organise un congrès annuel.

Dès que l'Albanie a des possibilités de faire appel à sa diaspora, elle le fait. Si c'est le premier pays au monde à avoir nommé dans son gouvernement une ministre virtuelle issue de l'intelligence artificielle, c'est aussi parce que des Albanais ont fait du chemin dans ce domaine, à commencer par la célèbre Mira Murati chez ChatGPT (voir page X). La ministre IA est en charge des appels d'offres afin de lutter contre la corruption. En Albanie, comme dans tout le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie, on aime les bakchichs. L'Albanie montre ainsi qu'elle prend cette lutte au sérieux. Je ne sais pas si cette ministre constituait la meilleure solution, mais au moins on essaie.

Pour revenir à Mira Murati, le gouvernement albanais a fait appel à ses compétences pour accélérer la préparation de toute la documentation d'adhésion à l'Union européenne. Et j'ai entendu un chiffre qui m'a rendu fier : le processus d'alignement du corpus juridique, qui pour la Croatie a pris dix ans, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies et à la mobilisation des talents de la diaspora, l'Albanie l'a accompli en une année. Il y a une ouverture à la diaspora maintenant, on ne l'aime pas seulement parce qu'elle ramène de l'argent. ■





Une étude montre l'impact ambigu des rémittances en Albanie

Matthias Lerch, chef du Laboratoire de démographie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), a publié en 2006 une étude sur « Les transferts de fonds des migrants albanais », pour le compte du SFM (Forum suisse des migrations). Résumé.

Par Alain Maillard

A la chute du régime communiste en 1991, la migration albanaise a subitement pris une ampleur considérable, en raison non seulement du climat de violence et des ruptures du tissu social caractérisant la période de transition, mais aussi en raison des difficultés économiques inhérentes à l'évolution de l'économie vers un marché libre. La migration était double : en direction de pays voisins comme l'Italie ou la Grèce, et interne ; d'importants flux internes ont modifié la répartition géographique de la population.

L'ampleur de la migration internationale et les difficultés économiques de la transition ont été tels que l'Albanie est devenue un des pays dans le monde bénéficiant le plus des rémittances, proportionnellement à son produit national brut. La somme annuelle des fonds envoyés au pays par les migrants albanais a augmenté durant les années 1990 jusqu'à représenter 20% du PNB annuel.

Près de la moitié des revenus ménagers

L'analyse des données du Living Standard Measurement Survey (LSMS) de la Banque mondiale, récoltées en Albanie en 2002, montre que près d'un quart des ménages albanais a bénéficié de transferts de fonds durant les douze mois précédant l'enquête. Le montant médian s'élève à 700 dollars par ménage bénéficiaire ; la part médiane de cet apport financier représente 44% du revenu ménager annuel.

Ces ménages sont généralement situés dans les villes ou les zones agricoles des régions côtières du pays, régions économiquement plus dynamiques que celles de l'inté-

CHIFFRES ACTUALISÉS

Rémittances vers l'Albanie : 532 millions d'euros au premier semestre 2025. Selon la Banque mondiale, ce montant continue à augmenter d'année en année. Les transferts proviennent principalement d'Italie et de Grèce. Ils représentent 8,4 % du Produit intérieur brut du pays.

Rémittances vers le Kosovo : 1,4 milliard d'euros en 2025, soit 17% du PIB, un des plus hauts taux en Europe. Les fonds proviennent à 39% d'Allemagne, à 18% de Suisse. Selon la Banque mondiale, il existe des pays bien plus dépendants encore dans le monde. Les transferts de fonds des migrants en direction de la République dominicaine, par exemple, peuvent y atteindre jusqu'à 60% du PNB.

rieur du pays. Si bien que les transferts de fonds de l'étranger ont tendance à contribuer au renforcement des disparités interrégionales. Dans les régions bénéficiaires, cependant, ce sont les ménages potentiellement pauvres qui bénéficient le plus des transferts de fonds, ce qui leur permet d'atteindre un niveau de vie correspondant davantage à celui de leur environnement immédiat.

Des investissements peu productifs

Les conclusions relatives à l'impact sur l'économie régionale ou locale sont contradictoires. La littérature scientifique avance que les deux tiers des capitaux des migrants renvoyés au pays d'origine entretiennent la consommation de biens non productifs (cette catégorie inclut les investissements immobiliers). Selon l'étude, les bénéficiaires étant majoritairement des personnes socialement dépendantes et leur intégration dans le marché du travail relativement limitée, l'impact économique direct est peu probable. De plus, les observations relatives à l'illettrisme parmi les jeunes enfants des ménages bénéficiaires indiquent que les bénéfices de la migration ne sont pas investis dans les générations futures, mais servent avant tout aux dépenses quotidiennes.

En résumé, les fonds sont surtout utilisés pour les besoins immédiats de la famille et pour des acquisitions de logements ou de terrains. L'impact des transferts de fonds en Albanie est donc certain en ce qui concerne l'allègement de la pauvreté, mais il semble limité sur un plan économique et son influence sociale est plutôt ambiguë. ■

De Vlorë à San Francisco, les rêves de Mira Murati

La diaspora albanaise compte diverses figures célèbres, telles que les chanteuses Rita Ora ou Dua Lipa (qui a reçu plusieurs Grammy Awards), ainsi que des joueurs de football comme Xherdan Shaqiri et Granit Xhaka. Le cas de Mira Murati, principale architecte de ChatGPT, est peut-être le plus exemplaire.

Par Alain Maillard

Mira Murati est née en décembre 1988 à Vlorë, petite ville portuaire du Sud de l'Albanie. Sa famille n'est pas la plus mal lotie, le père est ingénieur et la mère professeure de lettres. « De cette double influence naît un esprit hybride : capable d'osciller entre poésie et équations, entre récits et algorithmes », lit-on dans un portrait que nous citons largement ici. Elle grandit cependant dans une Albanie à pénuries et routes trouées, qui sort à peine du communisme rude et fermé d'Enver Hoxha.

Rêveuse mais bonne élève, gagnant plusieurs concours scolaires, elle obtient à seize ans une bourse qui lui permet d'étudier dans une université canadienne, puis aux Etats-Unis. Diplômée en mathématiques, puis en ingénierie mécanique, elle adopte, raconte Sami Ayari, une maxime qui la guidera toute sa vie : « Les idées sont fragiles jusqu'à ce que vous les construisiez. » Elle trouve un premier poste professionnel à la banque Goldman Sachs, à Tokyo, puis travaille successivement chez Zodiac Aerospace, Tesla, Leap Motion, avant de rejoindre OpenAI en 2018.

L'architecte de ChatGPT

Dans cette start-up qui va lancer la révolution de l'intelligence artificielle, elle gravit rapidement les échelons jusqu'à devenir Chief Technology Officer (responsable de la technologie) en mai 2022. ChatGPT est lancé en décembre 2022, mais c'est le CEO Sam Altman qui est dans la lumière des projecteurs. Toutefois une crise interne éclate en novembre 2023, Altman est temporairement destitué et Mira Murati assure un bref intérim. C'est là, pendant ces trois jours, que le monde découvre le visage de cette jeune femme inattendue, originaire d'un mystérieux petit pays en Europe.

Les déclarations de Mira Murati montrent qu'elle défend des principes éthiques, cherchant à développer une technologie sûre et utile. « L'IA ne consiste pas à remplacer les humains, mais à amplifier ce que nous sommes déjà. » En 2024, à la surprise générale, elle quitte OpenAI, puis, en février 2025, fonde un laboratoire d'idées et d'expérimentations à San Francisco, Thinking Machines Lab. Quand Mark Zuckerberg, le créateur de Facebook, lui propose de diriger le département d'IA de tout le groupe Meta, avec carte blanche et un budget de plusieurs

Sur cette photo figurant sur le compte Instagram de Mira Murati, on la reconnaît aux côtés de Sam Altman (CEO d'OpenAI), Greg Brockman (président d'OpenAI) et Ilya Sutskever (responsable scientifique).



centaines de millions de dollars, elle refuse pour rester indépendante.

« Je veux bâtir un espace qui ne soit pas assujéti aux logiques de marché ou aux pressions institutionnelles, déclare-t-elle. Je ne veux pas que Thinking Machines Lab devienne la filiale d'un rêve qui n'est pas le mien. Mon rêve n'est pas que l'IA écrive des poèmes mieux que les humains. Il est que chaque être humain se sente capable de rêver plus grand grâce à l'IA. » En juillet 2025, son laboratoire a déjà pu obtenir deux milliards de dollars en investissements.

En lien avec son pays

Mira Murati reste manifestement attachée à ses racines albanaises. Elle raconte dans une interview qu'il lui était difficile d'expliquer à ses parents ce qu'elle faisait là-bas, en Amérique, et quand sa mère comprit qu'elle pouvait poser des questions à la machine, elle demanda : « Quand Mira se mariera-t-elle ? » L'IA ne prédit pas l'avenir, mais Mira s'est mariée en Toscane en 2025. L'identité de son époux a été tenue secrète pour protéger sa vie privée. Mais la presse a appris que la célébration incluait des rites, chants et danses folkloriques du sud de l'Albanie, et que Mira portait le costume traditionnel, avec le gilet caractéristique de la région de Vlorë. Mira Murati collabore aujourd'hui avec le gouvernement albanaise pour développer le recours à l'IA dans le pays et apporter une aide au processus d'adhésion à l'Union européenne.

Un livre (en anglais) lui a été consacré : « Mira Murati, the woman behind ChatGPT ». Voici un extrait de la présentation : « L'histoire de Mira Murati est une célébration de la résilience humaine, de l'innovation et du pouvoir de poursuivre l'impossible. Les lecteurs comprendront que derrière chaque merveille technologique se cache une personne qui a osé rêver. »

*« Mira Murati, l'architecte invisible de l'IA », par Sami Ayari, Réalités Magazine, octobre 2025

PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Disa emigrantë shqiptarë kanë arritur suksese të jashtëzakonshme jashtë vendit. Ndoshta rasti më i veçantë është ai i Mira Muratit, e lindur në Shqipërinë komuniste, e cila luajti një rol qendror në krijimin e ChatGPT.



ENGLISH SUMMARY

Some albanian emigrants experience spectacular success abroad. Perhaps the most exemplary case is that of Mira Murati, born in communist Albania, who played a central role in the creation of ChatGPT.



Les ruptures et ressources de réfugiés du Kosovo en Suisse

Laura Jounot a soutenu en 2015 un mémoire à l'Université de Neuchâtel, intitulé : « Des ruptures aux ressources : quelle place pour l'imagination durant l'expérience migratoire ? L'exemple de réfugiés politiques kosovars en Suisse. » Résumé de ce mémoire de 171 pages, riche en enseignements et disponible en ligne.

Par Alain Maillard

Laura Jounot, étudiante en sciences sociales, n'avait pas de lien personnel avec le Kosovo. Si elle a choisi ce sujet de mémoire, explique-t-elle, c'est parce qu'à la suite « de nombreuses discussions avec mes amis d'origine kosovare, j'ai pu mesurer la souffrance que certains pouvaient ressentir face à la stigmatisation et à l'homogénéisation dont ils étaient parfois victimes, aussi bien dans les médias que dans certaines campagnes politiques et, de manière plus globale, dans le discours populaire. C'est pour participer à déconstruire cette image négative, réductrice et figée, caractéristique des discours stéréotypés sur les Kosovars en Suisse, que j'ai décidé de m'intéresser à ce groupe. »

Son travail s'intéresse, dit-elle, « à ce qui est vécu

ENGLISH SUMMARY

We summarize here a university study available online. Laura Jounot conducted in-depth interviews with refugees from Kosovo. She documents the difficulties they met in Switzerland, and emphasizes their cultural resources, particularly their imagination.

comme étant inattendu dans le parcours de vie d'une personne migrante, comment ceci est vécu, et à la manière dont ceci peut être connecté à des éléments culturels se trouvant à disposition dans l'environnement de cette personne. » Les recherches existantes, précise-t-elle encore, focalisent leur attention en priorité sur les motifs, les causes et les conséquences de la migration. « Elles portent sur la confrontation entre imaginaire et réalité (contexte pré vs post-migratoire) mais n'ont pas envisagé l'imagination comme un espace de pensée pouvant aider le migrant à transformer la réalité et constituer ainsi un moyen de maintenir un sentiment de continuité durant la transition migratoire. »

Pour des raisons qu'elle précise, Laura Jounot n'a pas pu mener autant d'entretiens qu'elle l'aurait souhaité. Mais



les sept entretiens qu'elle cite largement dans l'étude ont manifestement été longs et approfondis. Il s'agit de sept personnes originaires du Kosovo, trois hommes et quatre femmes, âgées de 22 à 34 ans. La partie consacrée à l'imaginaire ne compte qu'une quinzaine de pages, à la fin du document. Auparavant, cette étude propose divers constats intéressants sur la migration.

Un exil qui se voulait temporaire

« La migration expérimentée par mes enquêtés n'a, à aucun moment, été envisagée tel un projet de vie. (...) Ils ne fuyaient pas leurs conditions de vie au Kosovo. » Une femme par exemple lui déclare : « *Ma vie était très belle au Kosovo. Je ne voulais pas changer, je ne voulais pas faire autrement, moi.* » La migration en Suisse ne devait être pour ces personnes que transitoire, le temps que la situation s'apaise au Kosovo afin de pouvoir, par la suite, y retourner en toute sécurité. Aucune d'entre elles n'a pensé, à l'époque, qu'elle passerait les quinze ou vingt prochaines années de sa vie en Suisse. « *Je n'ai pas cru une seule minute,* déclare encore la même femme, *que nous resterions ici. On n'a rien acheté avec mon mari en*

Les droits culturels des migrants

Extrait d'une déclaration publiée par l'ONU lors de la Journée internationale des migrants, le 19 décembre 2023 :

« En 2023, on compte plus de 281 millions de personnes migrantes vivant en dehors de leur pays d'origine ou de naissance sur une population totale de 7,5 milliards d'habitants. Les États doivent protéger et promouvoir les droits culturels des migrants, compris comme un système de valeurs attitudes, perceptions et savoirs qui guident les actions individuelles et collectives des personnes dans chaque environnement. (...) Le respect de l'identité culturelle des travailleurs migrants et des membres de leur famille contribue à leur résilience. (...) Au-delà de l'enrichissement des sociétés grâce à des idées fraîches et nouvelles, nous rappelons la contribution majeure et irréfutable continuellement faite par des personnes migrantes dans les arts et les ressources culturelles. »

PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Këtu përmbledhim një studim universitar me qasje online. Laura Jounot ka zhvilluar intervista të thelluara me refugjatë nga Kosova. Ajo dokumenton vështirësitë me të cilat ata janë përballur në Zvicër dhe vë në pah burimet e tyre kulturore, veçanërisht imagjinatën.

Suisse, les choses restaient dans les cartons pour que nous retournions au Kosovo dès qu'il serait libre. » ()*

Sur ce plan, Laura Jounot a pu constater « que la migration a toujours été initiée par les hommes. Ceux-ci, pour des raisons plus ou moins identiques de persécution, se sont vus dans l'obligation de quitter le Kosovo de manière précipitée, et ce n'est qu'une fois qu'ils ont pu prétendre à une certaine sécurité, à une certaine stabilité en Suisse que les femmes et les enfants ont pu les y rejoindre pour tenter de se reconstruire une vie de famille. Pour ces femmes, la migration a donc été l'unique solution pour qu'elles puissent reformer cette cellule familiale à laquelle elles aspiraient. Ceci s'est vu concrétisé par une démarche dite de « regroupement familial » à laquelle elles ont pu prétendre après des périodes d'attente très disparates. »

Les ruptures

L'étude fait l'inventaire des ruptures qui se produisent au cours de la migration. Par exemple celle de la vie familiale, la plus grande partie de la famille étant restée au pays. Ou le choc que représente certaines différences de comportement. Par exemple, une femme évoque « *une chose qui me choquait beaucoup au début ici, c'était que les enfants mettent les parents âgés dans les maisons de retraite. Chez nous, les Albanais, ça n'existe pas du tout.* »

Parmi les difficultés d'intégration, plusieurs entretiens parlent de la difficulté de nouer des relations avec les Suisses. Une femme dit ceci :

« *On voulait beaucoup s'intégrer en Suisse, on ne voulait pas rester entre Albanais. Mais avec les Suisses, c'est compliqué quand même. Les voisins ne venaient pas nous voir pour rencontrer, pour voir les petits enfants, ils ne s'intéressaient pas à nous.* »

L'importance cruciale du travail

Une difficulté majeure que la plupart de ces personnes ont rencontrée, provoquant une rupture de leur vie professionnelle, c'est la non-reconnaissance de leurs diplômes. Les « enquêtés », dit Laura Jounot, « étaient tous qualifiés, voire très qualifiés au Kosovo. Ils jouissaient dans leur pays d'origine d'un statut social particulier auquel ils avaient accédé suite à un parcours universitaire ou du moins tertiaire. Malgré leur profil, aucun d'entre eux n'a pu faire valoir ses diplômes et ses titres académiques, ni même l'expérience acquise au Kosovo pour se réinsérer dans la vie active en Suisse. »

Or toutes ces personnes ont relevé l'importance, pour elles, du travail, qui est manifestement « une norme sociale partagée au sein de la culture kosovare. » Une femme déclare : « *Tu arrives là et c'est comme si avant, rien n'avait existé pour toi. Tu pars de rien.* » Un homme : « *Ils voient Ex-Yougoslavie et ils pensent tout de suite que c'est nul, que ça ne vaut pas ici en Suisse. Après, je me sentais faible, nul, avec rien.* »

Dépendre de l'aide sociale est mal vécu, comme le montre bien cet extrait du témoignage d'une femme qui était enseignante dans une école primaire au Kosovo : « *Je ne peux pas vous dire comment je me sentais, quand j'allais au Centre Social Protestant pour trouver des petits vêtements, sachant que c'étaient ceux d'autres gens avant,*



qui n'en voulaient plus. Aller aussi au magasin d'alimentation avec des bons, je peux dire que c'était horrible pour moi de vivre ça, horrible, je pleurais de me voir comme ça. Après tu fais quoi ? Tu vas trouver un travail, c'est tout ce que tu peux faire pour être bien avec toi-même. Quand je suis arrivée en Suisse, j'avais 31 ans, avec les enfants, je ne pouvais pas aller à l'école pour faire un nouveau diplôme, alors j'ai accepté un travail de ménage (...) On n'oublie jamais bien sûr, mais on s'habitue à tout dans la vie. »

Un homme souligne de son côté que « les enfants doivent voir le papa se lever le matin pour aller au travail. Le père, c'est le modèle pour les enfants, il faut leur montrer le bon exemple. C'est ce qui permet dire aux enfants : travaille à l'école, c'est la seule chose pour t'en sortir. »

Il est intéressant de souligner, dit Laura Jounot, que « malgré la blessure narcissique et la remise en question personnelle que la perte du statut socio-professionnel a causé en eux, ils ont quasiment tous choisi de se montrer actifs en se reconvertissant dans des secteurs très éloignés de ceux pour lesquels ils avaient été formés, et au sein desquels ils auraient pensé évoluer un jour. Il aurait été possible de penser que ces personnes refusent de s'illustrer dans de telles professions, et pourtant ça n'a pas été le cas. » Néanmoins, la blessure demeure à lire cet extrait : « Moi, dans ma tête, je veux toujours être ce que j'étais là-bas avant. »

La rupture linguistique

L'étude montre aussi que le fait de devoir apprendre une nouvelle langue n'est pas seulement une difficulté pratique, c'est aussi une rupture sociale. Une femme, par exemple, se considérait comme étant une personne aimant communiquer, ayant de la facilité à le faire, et n'a plus pu exprimer cette facette de sa personnalité. « Pour parler, j'étais très mal au début, dit un homme, je ne voulais pas faire des erreurs avec la langue, ça ne rendait pas bien avec moi-même, vous voyez, et je me sentais comme une petite personne. Ce n'était plus moi, j'étais un peu comme un enfant : ne pas savoir, ne pas faire seul, ne pas parler. »

Les ressources

La deuxième partie de ce mémoire évoque les ressources

La magie de l'esprit

Extrait du témoignage d'un ancien détenu kosovar, nommé Drilon dans le mémoire de Laura Jounot. « Je suis resté pendant 14 mois et 6 jours dans la prison militaire à Belgrade, seul dans une cellule. J'étais comme un terroriste, ils me provoquaient après minuit, toujours pour psychologiquement faire mal, et le pire, c'est qu'ils ne me laissaient pas dormir. J'étais interrogé et si je commençais à parler, alors 100 personnes tombaient en prison. Oh, cela fait 30 ans exactement maintenant (il laisse échapper un profond soupir). Un jour, ils m'ont donné des messages mauvais sur ma famille et sur mon père pour me détruire. Là tu n'as plus rien. Mais tu ne deviens pas fou, tu as ton esprit, ça c'est un pouvoir, tu sais, c'est magique. Tu imagines les choses avec ta famille par exemple, tu as les images du peuple qui se soulève... Aussi la littérature, c'est une force pour tenir bon avec les nerfs... J'avais compris ça, je n'avais que mon esprit pour imaginer, c'était ma force, oui. »

à disposition de ces personnes. Il y a d'abord des ressources relationnelles, par exemple les contacts avec la famille restée au pays, souvent encourageants, les contacts avec d'autres Albanais en Suisse, souvent d'utilité pratique, et parfois un soutien de la part de Suisses, par exemple « une voisine magnifique » ou « une collègue très gentille ».

L'étude évoque ensuite les ressources « symboliques ». Les personnes rencontrées par Laura Jounot mentionnent notamment des chansons albanaises, « source de joie et de motivation » ; des héros albanais tels que Skanderbeg ou Mère Teresa ; des images ou objets (même si la plupart n'ont pas pu en emporter beaucoup) qui leur rappellent leur vie d'avant, « des choses qui mettent toujours quand même un peu le sourire. »

Un passage intéressant de cette étude montre que pour ces personnes, une manière de garder le lien avec leur passé fut de continuer à cuisiner à l'albanaise, mais que leur manière de cuisiner a évolué au fil des années, vers un mélange de cuisine albanaise et suisse. Une femme, par exemple, raconte comment elle a appris à confectionner des tresses (de pain) pour son fils qui adorait ça.

La part de l'imagination

Laura Jounot remarque que c'est une ressource ambivalente, qui parfois porte à la nostalgie. Mais elle note aussi, dans le cas d'une femme, qu'imaginer un retour au Kosovo « lui permet d'accéder à un état d'équilibre émotionnel en Suisse ». Une autre femme cite un proverbe albanais qu'elle traduit ainsi : « Au début je détestais être là, je voulais retourner au Kosovo. Et mon mari citait un proverbe disant que tout ce qu'on fait dans la vie, on doit renoncer à d'autres choses, le temps fera le reste. Et moi toujours je pensais à ça : le temps fera le reste, et puis je savais que ça allait passer après. »

L'un des hommes rencontrés écrivait des lettres à sa femme quand celle-ci ne l'avait pas encore rejoint en Suisse. Mais il ne les envoyait pas, c'était avant la guerre, il craignait que les lettres soient lues par les autorités serbes et ne causent des ennuis à sa famille. Il les consignait dans un cahier. « J'imaginai comment les enfants grandissaient, je pensais à ce qu'on pourrait faire ici ensemble, comme on le faisait au Kosovo, le vélo, nager dans le lac. J'imaginai comment ma fille très gourmande pourrait manger du chocolat suisse. (...) Quand j'écrivais comme ça, c'était un moment bien pour moi, j'étais tranquille, je n'étais plus dans mon malheur. »

Conclusion

Dans sa conclusion, Laura Jounot dit avoir été « à plusieurs reprises très étonnée par la façon dont les enquêtés ont développé un regard global sur ce qu'ils faisaient à l'époque, comment ils le faisaient, sur qui ils se sentaient être et sur qui ils souhaitaient devenir. » Elle estime que ces personnes « ont analysé de manière très fine les réactions, les sensations et les émotions qu'elles ont eu lors des débuts de la période post-migratoire. »

* Nous nous sommes permis de reformuler de manière plus correcte les propos des personnes qui, dans l'étude, sont transcrits tels quels de l'oral.

Quand la Yougoslavie fut reléguée au troisième cercle

En 1991, la Suisse instaure une politique classant les pays d'origine des immigrants en trois cercles et place la Yougoslavie dans celui qui exclut en principe toute admission. Les Albanais du Kosovo et de Macédoine ne peuvent plus venir en Suisse comme saisonniers. Ils n'ont plus que la possibilité de demander l'asile. Cette politique discriminatoire est abandonnée en 1998. Retour sur une page d'histoire un peu oubliée.

par Etienne Piguet

Le début des années 1990 voit un grand bouleversement de la politique suisse d'immigration. Dans un « Rapport sur la conception et les priorités de la politique suisse des étrangers pour les années 1990 », des représentants de l'administration fédérale tentent, en 1991, une nouvelle stratégie pour concilier deux objectifs historiques : permettre une libéralisation de la migration souhaitée par l'économie tout en tenant compte de la peur de la « surpopulation étrangère » d'une grande partie de la population suisse.

Le rapport se fonde sur l'idée d'un rapprochement inéluctable, car voulu par une large part du monde politique, entre la Suisse et ce qui s'appelle encore, la Communauté européenne (CE). Leur proposition, reprise par le Conseil fédéral en 1991, fera couler beaucoup d'encre. C'est celle du « modèle des trois cercles ».

Les ressortissants d'un premier « cercle intérieur », englobant les pays de la Communauté européenne et de l'AELE (Association européenne de libre-échange), devraient bénéficier de la libre circulation avec la Suisse. Un « cercle médian » comprend les pays hors CE et AELE où « néanmoins, nous souhaitons recruter de la main-d'œuvre dans le cadre d'une politique restrictive » (Conseil fédéral suisse 1991, p. 12). Le Canada et les États-Unis sont mentionnés, tandis qu'une ouverture ultérieure à l'Europe centrale et de l'Est est envisagée (le rapport de l'administration mentionnait encore explicitement la Yougoslavie, qui disparaît dans le rapport du Conseil fédéral).

Du « cercle extérieur » ne devrait en principe être admis aucun immigrant, sauf cas exceptionnel de spécialiste hautement qualifié.



Etienne Piguet est professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel. Il s'intéresse tout particulièrement aux flux migratoires, aux politiques d'immigration et aux réfugiés. Il a été durant douze ans vice-président de la Commission fédérale des migrations. Il est l'auteur de « L'immigration en Suisse – soixante ans d'entrouverture », dont cet article est tiré.



Un critère culturel

La distinction entre cercle médian et cercle extérieur est basée sur une série de critères que doivent cumulativement respecter les pays du cercle médian : respect des droits de l'homme, appartenance « à un milieu culturel présentant des conditions de vie proches des nôtres (caractère européen au sens large) », relations commerciales solides avec la Suisse et tradition de bonnes relations de recrutement de main-d'œuvre.

Parmi ces critères, c'est clairement le deuxième qui émerge comme prépondérant et vise à répondre à la peur de la surpopulation étrangère. Il repose sur l'idée que ce n'est pas le nombre d'immigrants seul qui suscite des réactions de rejet au sein de la population, mais bien la « distance culturelle » de ceux-ci vis-à-vis des autochtones. Admettre plus de citoyens communautaires est envisageable pour répondre aux besoins usuels de main-d'œuvre, mais au prix d'un contrôle strict de l'immigration venue de régions extra-européennes et surtout des pays du Sud.

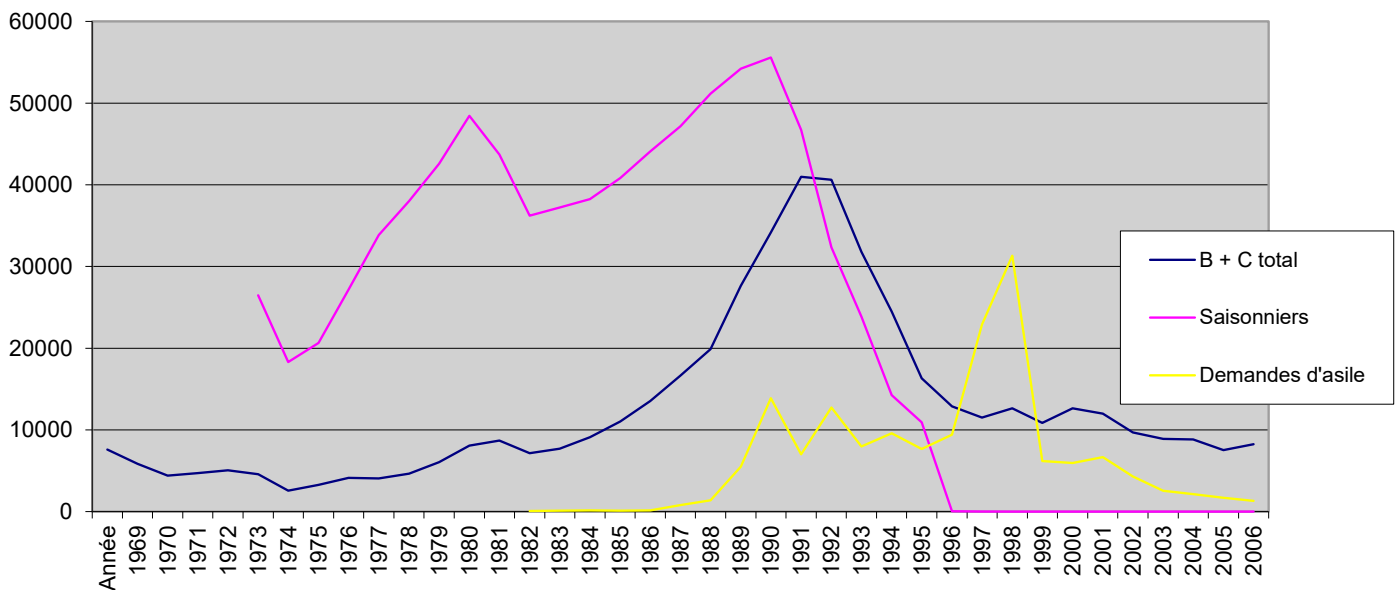
Il n'y a là rien de fondamentalement nouveau, car la politique de recrutement suivie après-guerre a toujours privilégié certaines origines et reposé sur des stéréotypes ethno-culturels. Le critère de la distance culturelle est cependant explicitement présenté, pour la première fois, comme une solution de compromis en matière de politique migratoire.

Présentée au parlement au printemps 1991, cette proposition recevra d'abord un accueil sceptique. Elle remportera cependant ensuite l'adhésion d'une large frange du monde politique et sera mise en place rapidement. Elle peut être considérée comme un nouvel arbitrage politique entre la demande de main-d'œuvre des entreprises traditionnelles de recrutement – dont on suppose qu'elle sera couverte par la main-d'œuvre européenne – celle des branches ayant recours à des spécialistes hautement qualifiés – à qui on ouvre la porte du marché du travail extra-européen – et la pression des partis xénophobes, à qui on garantit une migration « culturellement invisible », tout ceci dans un nouveau contexte international de rapprochement avec la Communauté européenne.

La relégation de la Yougoslavie

Très vite, le modèle des trois cercles a un impact concret et douloureux pour certains groupes nationaux. En septembre 1991, le Conseil fédéral place les citoyens de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de quelques micro-États européens dans le cercle,

Entrées selon le permis (ex-Yougoslavie)



tandis que les ressortissants yougoslaves sont attribués au troisième cercle. Cela alors que la Yougoslavie est de longue date considérée comme un pays traditionnel de recrutement, qu'un recrutement important a été effectué tout particulièrement au Kosovo, et que des liens forts se sont développés, concrétisés par une diaspora active, y compris parmi les intellectuels des Universités.

L'argument utilisé pour cette relégation a de quoi surprendre ; c'est la mauvaise situation des droits de l'homme dans leur pays d'origine qui, selon le Conseil fédéral, ne permet plus aux ressortissants yougoslaves de prétendre à une immigration économique. Il craint, semble-t-il, que les familles de saisonniers – rappelons que le regroupement familial leur est interdit – ne soient incitées à rejoindre ces derniers en Suisse en déposant des demandes d'asile. Or, en vertu du credo de stricte séparation entre asile et immigration économique, confirmé par le refus d'un « solde

global », la voie de l'asile doit être réservée à ceux qui satisfont à titre individuel aux conditions d'octroi du statut de réfugié.

Alors qu'ils formaient une part croissante de la main-d'œuvre étrangère à la fin des années 1980, les Yougoslaves sont donc progressivement exclus du travail saisonnier. Cette décision concerne plus de 50'000 personnes. En 1994, un pas de plus est franchi puisque la possibilité de renouvellement d'une autorisation saisonnière et de transformer le permis saisonnier en permis annuel – accordé à tous les saisonniers en 1976 – est retirée aux ressortissants des pays des deuxième et troisième cercles de recrutement. Malgré des mesures transitoires, de nombreux saisonniers d'ex-Yougoslavie, n'ayant pu achever le nombre de saisons requises pour l'obtention d'un permis annuel, ne pourront réaliser, parfois à quelques semaines de travail près, leurs projets d'établissement en Suisse.

Le nombre d'octroi de permis de séjour à des Yougoslaves actifs sur le marché du travail diminue de ce fait rapidement (fig. ci-dessus).

L'échec du plafonnement

Du point de vue du plafonnement de la population étrangère extra-européenne, cependant, la mesure d'exclusion prise à l'encontre des ressortissants yougoslaves est un échec. Elle coïncide en effet avec une croissance des admissions d'asile et de l'immigration non active, liée au regroupement familial. Une croissance sans doute renforcée par l'inquiétude des expatriés de voir les possibilités d'immigration se réduire encore plus par la suite.

Pour les Albanais du Kosovo, cette période correspond par ailleurs à la dégradation de la situation dans leur région d'origine après la suppression de l'autonomie provinciale par Belgrade en 1989. Un important courant de migration d'asile se met dès lors en place entre l'ex-Yougoslavie et la Suisse.

En raison de ses conséquences directes sur les possibilités de recrutement, la mise sur pied du modèle des trois



ENGLISH SUMMARY

In 1991, the Swiss government adopted a policy of immigration known as the "three circles." Yugoslavia, a country that had been a source of labor for some thirty years, was placed in the third circle, officially due to its poor human rights record. As a result, young Kosovars could no longer emigrate to Switzerland as seasonal workers and had to resort to applying for asylum.



cercles rencontre une forte opposition de la part des milieux de l'hôtellerie et du bâtiment qui craignent de ne pas trouver en Europe de main-d'œuvre suffisante. Ils sont soutenus dans leur opposition par les syndicats, solidaires avec les travailleurs du troisième cercle qu'ils estiment discriminés. Une position syndicale qui contraste avec celle des années 1960, généralement favorable au plafonnement de la main-d'œuvre étrangère.

Malgré cette alliance, les branches traditionnelles de recrutement de main-d'œuvre ne parviendront pas à imposer au gouvernement la prise en considération de leur point de vue hostile aux trois cercles. Ce fait est symptomatique de la conception renouvelée qu'a le gouvernement des intérêts de l'économie : ces branches à faible valeur ajoutée ne sont plus considérées comme représentatives de l'économie suisse en général.

Une distinction jugée discriminatoire

Après quelques années de fonctionnement, le modèle des trois cercles sera rapidement attaqué sur deux nouveaux fronts. Une première critique viendra des milieux de l'industrie, des services et de l'informatique désirant recruter une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le monde entier, quelle que soit son origine géographique. Ces derniers mettent en question une politique qui, selon eux, favorise encore trop les intérêts des branches nécessitant une main-d'œuvre abondante et peu qualifiée. Le deuxième cercle, en d'autres termes, n'est pas jugé suffisant.

Une seconde critique viendra en 1996 de la Commission

PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Në vitin 1991, qeveria zvicerane miratoi një politikë imigrimi të njohur si politika e "tre rrahtëve". Jugosllavia, një vend që për rreth tridhjetë vjet kishte qenë burim i fuqisë punëtore për Zvicrën, u vendos në rrethin e tretë, zyrtarisht për shkak të gjendjes së dobët të të drejtave të njeriut. Si pasojë, të rinjtë kosovarë nuk mund të emigronin më në Zvicër si punëtorë sezonalë dhe u detyruan t'i drejtoheshin kërkesës për azil.

fédérale contre le racisme (CFR) suite à l'adhésion de la Suisse à la Convention internationale de l'ONU contre la discrimination raciale, fin 1994. Sur la base entre autres d'un avis de droit constitutionnel du professeur Andreas Auer, la Commission attaque la distinction entre les cercles basée sur l'éloignement culturel. Elle la juge discriminatoire, contraire à la Convention de l'ONU et conceptuellement floue. Selon elle, « il est difficile de comprendre pourquoi un Grec du Nord appartiendrait à la "même culture européenne" alors qu'un Slovène ou un Croate se rangerait dans le troisième cercle ». La Commission craint aussi que la désignation implicite de certains ressortissants étrangers comme « plus difficilement intégrables » ne mette à l'index ceux d'entre eux qui sont déjà présents en Suisse. Il est vrai qu'à cette date on compte déjà en Suisse 280'000 ressortissants d'ex-Yougoslavie.

Bien qu'il réfute les arguments de la Commission et tente de maintenir le système en vigueur, le gouvernement suisse est contraint de charger à nouveau un groupe d'experts d'élaborer des propositions pour sortir la politique d'immigration de cette crise. Le nouveau rapport est publié en août 1997. Signe peut-être d'un certain désarroi du Conseil fédéral, suite à l'échec des deux tentatives précédentes, cette commission n'est plus formée de seuls représentants de l'administration mais comprend aussi des spécialistes des migrations issus des Universités.

Partant de l'idée que la libre circulation entre la Suisse et ce qui est maintenant l'Union européenne (UE) se réalisera dans les années à venir – des négociations bilatérales



en ce sens ont en effet été entamées – la commission recommande de supprimer le modèle des trois cercles et propose l'introduction d'un « système de points » comme instrument de sélection pour une politique d'admission des ressortissants non européens. Selon ce système – qui s'inspire de l'Australie et du Canada – ce n'est plus l'origine géographique et encore moins le concept critiquable de distance culturelle qui doivent être pris en compte, mais les qualifications individuelles des personnes désirant immigrer. Celles-ci se verront attribuer un certain nombre de points en fonction de leur degré de formation, de leur expérience professionnelle, de leur âge, de leurs connaissances linguistiques et de leur adaptabilité professionnelle. Ces caractéristiques devraient leur permettre de s'intégrer aisément et éviter, même en cas de récession économique, qu'elles ne représentent une charge pour la communauté.

Plus que deux cercles

Fin 1998, le gouvernement abandonne officiellement le modèle des trois cercles et accepte les propositions de la commission. Sans toutefois adopter formellement le système de points jugé administrativement trop complexe, il énonce sa volonté de privilégier désormais le niveau de qualification comme critère d'admission pour tous les ressortissants de pays non membres de l'UE, et de parvenir à un accord de libre circulation avec l'UE. Cette nouvelle politique devra faire l'objet d'une loi destinée à remplacer celle de 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers.

De fait, la situation est dès lors celle d'un modèle à deux cercles. Une distinction est toujours opérée entre libre circulation d'une part, immigration sous conditions de l'autre. Le modèle ne se fonde cependant plus sur un argument de distance culturelle mais, implicitement, sur la contiguïté géographique et l'existence d'un accord régional

avec l'UE. La conformité de ce critère d'exclusion avec les engagements internationaux de la Suisse est confirmée par un arrêt du Tribunal fédéral du 9 juillet 1997.

Dans les faits, l'abandon du modèle des trois cercles et en particulier la fusion des cercles médian et extérieur n'a pas d'impact sur la structure de l'immigration. Les ressortissants du deuxième cercle (Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande et Australie) sont, en effet, généralement plus qualifiés et peuvent à ce titre continuer à immigrer en Suisse. On compte ainsi 2686 nouveaux immigrants des Etats-Unis en 1996 et 3157 en 1999.

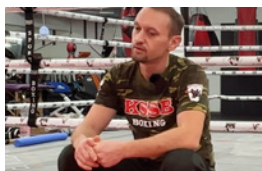
Par sa distinction entre deux cercles, la politique d'immigration demeure par ailleurs stricto sensu tout aussi discriminatoire que par le passé. Partagée sans doute entre les idéaux universalistes de traitement indifférencié pour tous qui avaient motivé sa première intervention et un pragmatisme pro-européen visant à ne pas mettre en péril les négociations en cours avec l'UE, la Commission fédérale contre le racisme ne manifeste cependant plus d'opposition à ce nouveau modèle.

Le vieux dilemme de la politique d'immigration suisse – limiter la pression xénophobe tout en répondant aux besoins de l'économie – est tranché par une solution inédite : les besoins de l'économie dans son ensemble ne seront plus entravés par des quotas, mais restreints à la seule main-d'œuvre européenne. Les entreprises ayant besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée pourront quant à elles prospecter à l'échelle planétaire. L'hypothèse implicite du nouveau système est que ces nouvelles formes d'immigration resteront d'une amplitude modeste et ne généreront pas dans l'opinion helvétique de réactions hostiles.

La deuxième crise de l'asile

A la fin des années 1990, la situation au Kosovo, soumise de manière croissante aux exactions du gouvernement Milosevic, débouche sur ce que l'on peut appeler la « deuxième crise de l'asile » en Suisse, après celle de 1990-91. Les demandes atteignent alors un nouveau record de 46'000 en 1999. Les deux tiers, soit 35 000, proviennent de l'ex-Yougoslavie, ce qui s'explique dans une large mesure par l'importance des liens migratoires de recrutement de travailleurs qui avaient uni la Suisse et la Yougoslavie durant les années 1980. Et bien sûr par le conflit au Kosovo.

Soumise à un afflux sans précédent, la Suisse est contrainte d'avoir recours à des mesures d'urgence. De nombreux demandeurs d'asile sont ainsi logés dans des conditions particulièrement précaires, par exemple dans des abris souterrains de protection civile. Des mesures sont aussi prises pour éviter d'avoir à traiter un nombre extraordinairement élevé de requêtes individuelles. Un statut intermédiaire de « personne admise provisoirement » est ainsi octroyé à de nombreux Kosovars sans procédure d'asile. Cette mesure garantit aux fugitifs qu'ils ne seront pas refoulés vers leur région d'origine, mais leur interdit en même temps l'accès au statut de réfugié proprement dit.



MERGIM VUKSHINAJ
Propriétaire d'une école de sports de combat

Nous avons dû fuir en Albanie. Il y avait environ
Extrait d'un reportage consacré par Swissinfo à des témoignages de Kosovars en Suisse.

Une langue méconnue

Parlée par plus de huit millions de personnes, la langue albanaise est particulière. Elle n'appartient à aucun groupe, si ce n'est à la famille large des langues indo-européennes. Quelques repères pour mieux comprendre ses spécificités.

Par Driton Kajtazi, enseignant et directeur de l'ISEAL

Dans l'arbre des langues indo-européennes, l'albanais est une branche à part (comme le sont le grec et l'arménien, mais sans lien entre elles), ne faisant partie d'aucune grande famille (langues latines, germaniques, slaves, perses, etc.). Elle est principalement séparée en deux dialectes : le gegë au nord et le toskë au sud (prononciation : guègue et tosque).

L'alphabet est latin. Il compte en albanais 36 lettres. L'écriture est phonétique, toutes les lettres sont prononcées à une exception près. Là où il n'y a pas de prononciation, c'est quand la voyelle *ë* se trouve à la fin ou au sein d'un mot : *punë, fjalë, shkollë, shkallë, rrugë, pjesëmarrës, argëtim, anëtarësi*, etc.

Les mots sont de trois genres : masculin, féminin et neutre. Ce dernier est rare ; plus fréquents sont les noms verbaux tels que : *të bërët*, le faire, *të qeshurit*, le rire. La langue albanaise a des déclinaisons : datif, nominatif, génitif, accusatif et ablatif, mais n'a pas d'articles. L'ordre des mots dans la phrase simple est Sujet-Verbe-Objet (exemples dans d'autres langues : S-V-O pour l'anglais et le français, S-O-V pour le turc et le japonais, V-S-O pour l'arabe et l'irlandais, V-O-S pour le malgache et le tagalog, etc.)

Repères historiques

Selon la grande majorité des linguistes, la langue albanaise est d'origine illyrienne. Toutefois aucun texte en langue illyrienne n'a été retrouvé jusqu'ici. Les Illyriens habitaient dans l'Antiquité une grande partie des Balkans, sur la côte orientale de la mer Adriatique, de l'Istrie au nord de la Grèce. Les premières traces de leur présence datent du 13^e siècle avant JC. La région fut conquise par les Romains un millénaire plus tard, puis soumise aux empires byzantin et ottoman.

Le premier document connu de l'écriture en albanais est *Formula e Pagëzimit*, « La formule de Baptême », trouvé par Pal Egjëlli en 1462. La première institution albanaise d'enseignement connue fut créée à Venise en 1500-1504. La première œuvre écrite en albanais connue est *Meshari*, de Gjon Buzuki, éditée en 1555.

Comme l'utilisation de l'écriture en albanais fut interdite par les occupants successifs, il y eut un développement très riche d'une « littérature orale ». A ce sujet, un ouvrage est à citer : *Fjalë të urta shqipe*, où figurent 13'910 « mots sages en albanais ».

Durant l'occupation des régions peuplées d'Albanais par l'Empire ottoman, la Renaissance culturelle albanaise eut lieu à l'étranger, surtout en Italie du Sud. Le premier journal en langue albanaise fut *Shqiptari i Italisë* (« L'albanais de l'Italie ») en 1860.



L'alphabet actuel fut créé en 1908 à Monastir (Bitola) en Macédoine du Nord. L'unification de la langue littéraire albanaise eut lieu à Tirana, au « Congrès d'orthographe de la langue albanaise », en 1972.

Albanie se dit en albanais : *Shqipëri*. Albanais et albanaise se disent en albanais : *shqipëtar e shqipëtare* (fils et fille d'aigle).

Prénoms albanais

Désireux de retrouver une identité nationale et culturelle après avoir été occupés pendant des siècles, les Albanais, surtout les Albanais hors de l'Albanie, depuis plusieurs décennies, donnent souvent à leurs enfants des prénoms ayant une signification en albanais. Exemples :

Mirdita (bonjour), Mirlinda (belle naissance), Afërdita (proche de la journée), Lindita (naissance de la journée), Driton (Lucien, lumière), Vlora (ville en Albanie), Saranda (ville en Albanie), Ksamil (ville en Albanie), Drilon (forêt en Albanie), Bashkim (union), Flamur (drapeau), Valon (flotte), Çlirim (libération), Liri (liberté), Gëzim (joie), Alban (albanais), Kosovar, Ilir (Illyrien, ancêtre des Albanais), Besim (confiant), Dardan (anciens habitants du Kosovo), Shpresa (espoir), Lule (fleur), Genc (roi illyrien), Genciana (la fleur gentiane), Liridon (aime la liberté), Jetmir (belle vie) Krenar (fier), Besnik (fidèle), Atdhe (patrie), Besarta (parole d'or), Rrezarta (rayon doré), Fisnik (noble), Sokol (faucon), Bukurije (beauté), Agim (aube), Fitore (victoire), Mërgim (exil), Afrim (approche), Arjeta (vie dorée), Përparim (prospérité), Pranvera (printemps), Vetima (éclair), Vera (été), Dashurie (amour), Rilind (renaissance), Hanë (lune), Ukë (loup), Dreni (cerf), Lum (rivière), Pëllumb (colombe), Lis (chêne), Shpëtim (salut, rédemption). ■





La sélection précoce pèse sur la formation des jeunes d'origine albanaise en Suisse

Cet article s'intéresse aux parcours de formation des jeunes issus de l'immigration, en particulier des jeunes d'origine albanaise. Les recherches montrent que ceux-ci sont souvent défavorisés par la sélection précoce entre trois filières, vers l'âge de 12 ans, mais parviennent en partie à remonter la pente.

Par Claudio Bolzman, professeur honoraire, HES-SO Genève

Cette thématique est importante dans une société comme la Suisse, qui compte une forte proportion de jeunes d'origine étrangère et a établi des objectifs de formation particulièrement ambitieux pour l'ensemble de la jeunesse. En effet, en 2016, la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) a fixé comme but que 95% de jeunes disposent au moins d'un diplôme du secondaire II à l'âge de 25 ans (Marbet, 2024), à savoir une maturité ou un diplôme de formation professionnelle. Ainsi, presque tout le monde, parmi les générations nées après l'an 2000, devrait avoir un diplôme dans ce pays. Ceci parce que dans une économie dite de la connaissance (Tomlinson, 2013), les diplômes sont de plus en plus nécessaires pour devenir « employable » sur un marché

ENGLISH SUMMARY

This article focuses on the educational pathways of young people from immigrant backgrounds, particularly young people of Albanian origin. Research shows that they are often disadvantaged by early selection into three tracks, around the age of 12. But young Albanians often manage well to overcome this disadvantage.

de travail devenu de plus en plus concurrentiel, flexible et précaire (Boltanski et Chiapello, 1999).

Dans quelle mesure ces objectifs sont-ils atteints ? Et les jeunes issus de l'immigration, notamment les jeunes d'origine albanaise, bénéficient-ils des mêmes chances que les jeunes nés suisses dans le système de formation ? Pour répondre à ces questions, l'article traite d'abord de quelques spécificités du système de formation suisse, telles que la décentralisation, l'orientation précoce et l'importance de la formation professionnelle, qui peuvent exercer une influence sur les trajectoires de formation des jeunes issus de l'immigration. Dans un deuxième temps, il examine les trajectoires des jeunes d'origine albanaise à partir de plusieurs recherches menées en Suisse.

Spécificités du système suisse

Le système suisse de formation est assez différent de ceux d'autres pays, ce qui peut rendre plus compliqué pour les parents migrants de trouver leurs points de repère.

Une première difficulté réside dans la décentralisation du système. Même si des formes de coordination existent au niveau régional ou fédéral, afin de ne pas entraver excessivement la mobilité des élèves à l'intérieur du pays, chaque canton définit son propre programme de formation.

Une deuxième difficulté de compréhension porte sur l'orientation précoce des élèves, souvent vers l'âge de 12 ans, au moment de l'entrée dans le secondaire I, appelé le plus souvent cycle d'orientation. En effet, il n'est pas aisé de saisir que leur orientation vers trois types de filières à ce moment-là - exigences élémentaires, exigences étendues, exigences pré-gymnasiales - peut avoir des conséquences significatives pour la suite de leur formation. La filière pré-gymnasiale est celle qui ouvre le plus d'options pour la suite du cursus, alors que la filière à exigences élémentaires est celle qui restreint le plus ces possibilités. Cependant, peu d'élèves terminent leur scolarité obligatoire (secondaire I) dans la filière pré-gymnasiale (un peu plus d'un quart, même si cela peut varier selon les années), alors qu'un peu moins d'un tiers se retrouvent dans la filière à exigences élémentaires et environ 40% dans la filière intermédiaire à exigences étendues (Gomensoro & Bolzman, 2015).

Une troisième caractéristique spécifique du système suisse qui peut poser des interrogations aux familles migrantes est l'importance de la formation duale après la fin du secondaire I et le début du secondaire II (appelé aussi dans la plupart des cantons secondaire post-obligatoire). En effet, à ce moment du cursus, deux grandes voies s'ouvrent aux jeunes : la première consiste à suivre une formation professionnelle qui mène à l'obtention d'un Certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). La seconde



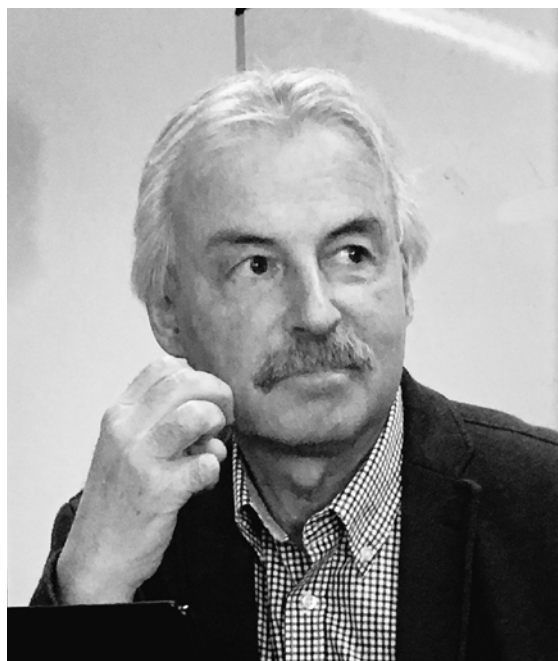
voie passe par une formation de type général, au collège (lycée) ou en école de culture générale, aboutissant à la maturité fédérale ou à la maturité spécialisée.

La formation professionnelle est proportionnellement la plus importante au niveau national, puisqu'elle est suivie par environ deux tiers des jeunes. Les jeunes sont plus nombreux à la suivre en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (Felouzis et al., 2016). Cette formation prend la forme d'apprentissage dual (deux jours en école et trois jours en entreprise) et, plus rarement, en école à plein temps.

Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, la formation professionnelle peut être complétée par un troisième type de maturité, la maturité professionnelle. Le fait de disposer d'une maturité permet l'accès à des formations tertiaires (université, hautes écoles spécialisées, écoles supérieures). En tout état de cause, l'acquisition d'un diplôme de niveau secondaire II est considérée comme la norme minimale à atteindre par toutes et tous. Les exigences scolaires ont ainsi augmenté avec le temps, parce qu'il y a 50 ans, on estimait encore qu'une partie des jeunes pouvait s'insérer directement dans le monde du travail après avoir fini le cycle d'orientation vers l'âge de 15-16 ans.

15,4% de jeunes étrangers sans diplôme

Selon l'Office fédéral de la statistique, la CDIP a presque atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en 2016, à savoir pas plus de 5% de jeunes adultes sans diplôme du secondaire II. En 2022, 6,8% des jeunes âgés de 18 à 24 ans n'avaient pas de diplôme secondaire supérieur. En fait, l'objectif était atteint pour les jeunes ayant la nationalité suisse puisqu'ils n'étaient que 4,3% à ne pas avoir obtenu de diplôme. En revanche, 15,4% des jeunes étrangers, une proportion bien plus élevée, se trouvaient dans cette situation d'absence de diplôme.



Claudio Bolzman est sociologue et professeur honoraire à la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO Genève). Il est aussi président du Forum national âge et migration. Ses recherches et publications portent principalement sur les questions liées aux parcours de vie et à la migration.



Notons cependant que cette classification est de type juridique, puisqu'elle prend en considération la couleur du passeport des jeunes, mais ne renseigne pas sur la proportion de jeunes de nationalité suisse qui sont nés de parents étrangers et se sont naturalisés par la suite.

En tout état de cause, on observe donc une forme d'inégalité entre élèves nationaux et étrangers face à l'accès aux diplômes. Cet écart a des répercussions sur l'ensemble de la trajectoire professionnelle ultérieure, le fait de ne pas avoir de qualification rend ces jeunes plus vulnérables sur le marché de l'emploi. Les personnes sans formation secondaire II risquent en effet de se trouver plus souvent au chômage (Meyer et Bertschy, 2011), notamment de longue durée (SECO, 2017). Elles risquent aussi de dépendre davantage de l'assistance sociale pour leur subsistance : environ 50 % des bénéficiaires de celle-ci n'ont pas de diplôme.

Cela a amené les cantons à modifier, lors des années récentes, leurs politiques d'aide sociale pour les jeunes sans certification. Celles-ci sont passées d'une perspective de workfare (insertion professionnelle rapide) à une politique de priorité à l'obtention d'un diplôme du secondaire II (education first) (Bochsler, 2022). Ainsi, divers dispositifs de transition sont mis en place pour faciliter la reprise d'une formation (Delay et al., 2019). Cependant,

en fonction de leur statut de séjour, les jeunes migrants n'ont pas toujours accès à ces dispositifs (Bolzman, Felder et Fernandez, 2018 ; 2020).

Jeunes d'origine albanaise : deux enquêtes

Deux recherches longitudinales menées dans le cadre du Pôle national de recherche Lives, qui suivent les parcours des jeunes après la fin du cycle d'orientation et tiennent compte de leurs origines, nous fournissent des informations intéressantes. La première, que j'ai réalisée avec Andrés Gomensoro, porte sur une analyse secondaire des données de la recherche longitudinale « Transition école-emploi (TREE) » (Gomensoro et Bolzman, 2015 ; 2016) ; la seconde, conduite en collaboration avec Milena Chimienti, Jean-Marie Le Goff et Eduardo Guichard, analyse les données de l'étude longitudinale plus récente COHORTE (Chimienti et al., 2021 ; Guichard et al., 2024 ; Le Goff et al., 2023).

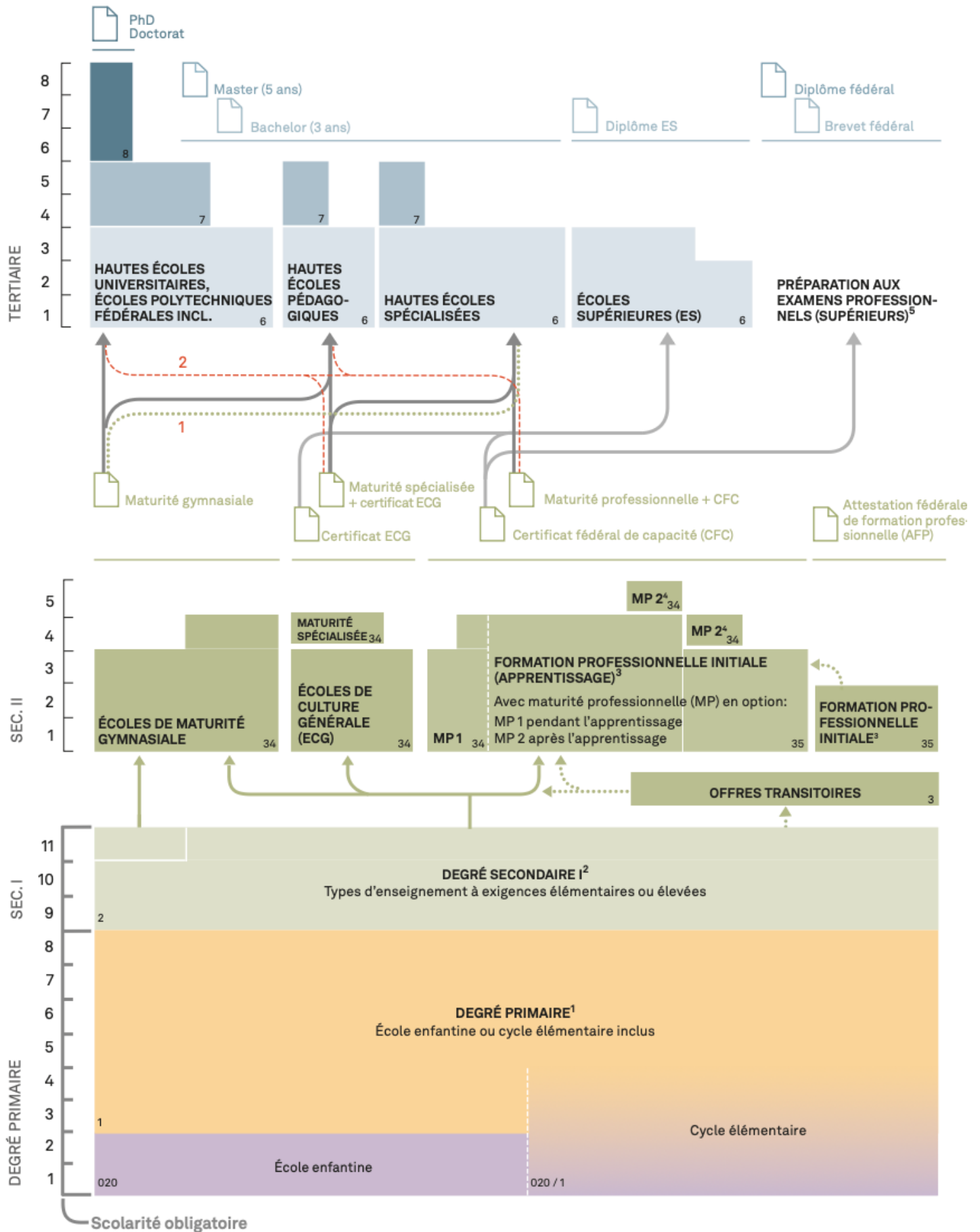
L'étude TREE

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés à la situation de formation de jeunes en 2007, lorsqu'ils avaient autour de 22 ans, à savoir sept ans après la fin de leur scolarité obligatoire, quand ils avaient répondu aux enquêteurs une première fois. Dans cette étude, le nombre

PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Ky artikull përqendrohet në rrugëtimin arsimor të të rinjve me prejardhje migrimi, veçanërisht të të rinjve me origjinë shqiptare. Hulumtimet tregojnë se ata shpesh vihen në pozitë të pafavorshme për shkak të përzgjedhjes së hershme në tri nivele shkollimi, rreth moshës 12-vjeçare. Megjithatë, të rinjtë shqiptarë shpesh arrijnë ta tejkalojnë me sukses këtë situatë të pafavorshme.

Le système éducatif suisse





de jeunes d'origine albanaise était faible. Ils ont donc été regroupés dans une catégorie plus large : « jeunes issus des Etats de l'ancienne Yougoslavie et de l'Albanie ».

Un premier indicateur concerne le type de filière que ces jeunes-là ont fréquenté à la fin de la scolarité obligatoire. Ils étaient 11% à suivre une filière pré-gymnasiale, 21% une filière à exigences étendues et 61% une filière à exigences élémentaires. Par comparaison, les jeunes nés suisses étaient 32% à fréquenter une filière pré-gymnasiale, 44% une filière à exigences étendues et seulement 21% une filière à exigences élémentaires (Gomensoro et Bolzman, 2016). On observait ainsi une orientation massive des premiers vers les filières qui ouvraient moins de possibilités pour la suite.

Cette sélection ne reposait toutefois pas uniquement sur les résultats scolaires, mais était également guidée par les enseignants, dont l'influence variait selon le canton de résidence des élèves. Ainsi, nombreux étaient les témoignages des élèves qui ne comprenaient pas pourquoi ils s'étaient retrouvés dans ces filières à exigences élémentaires. Certes, il y avait par la suite des possibilités de raccordement vers des formations qualifiantes, mais seule une petite minorité a pu accéder à ces opportunités (Gomensoro et Bolzman, 2016).

Dans l'enquête TREE, les inégalités persistaient lorsqu'on analysait la situation de ces jeunes autour de l'âge de 22 ans. En effet, un tiers des jeunes issus de l'ancienne Yougoslavie et de l'Albanie n'avaient pas de diplôme post-obligatoire, 56% avaient obtenu un CFC et 10% une maturité (gymnasiale ou spécialisée). En revanche, seulement 11% des jeunes nés suisses n'avaient pas obtenu une certification post-obligatoire, 48% un CFC et un tiers une maturité. La situation des jeunes issus des Balkans était donc préoccupante, car elle était aussi moins bonne que celle des jeunes issus des migrations portugaise et turque, ainsi qu'espagnole et italienne (Gomensoro et Bolzman, 2015).

L'enquête COHORTE

Cette enquête est plus récente puisque la dernière vague de questionnaires a été récoltée en 2018-2019. Au total, 932 répondants âgés de 21 à 32 ans ont été retenus pour l'analyse. Ici, les jeunes issus de la migration étaient surreprésentés. On a donc pu distinguer les jeunes d'origine albanaise des autres jeunes dont les parents venaient des pays de l'ancienne Yougoslavie (Guichard et al., 2024).

Les résultats de cette enquête montrent que les jeunes issus de familles défavorisées, dont les parents sont peu scolarisés et occupent des positions modestes sur le marché du travail suisse, principalement d'origine portugaise et turque, ont beaucoup plus de chances de faire une formation professionnelle (CFC ou AFP) que d'obtenir une maturité (gymnasiale, spécialisée ou professionnelle). C'est le cas également, mais dans une moindre mesure, des jeunes d'origine albanaise, des autres pays de l'ancienne Yougoslavie, ainsi qu'italienne et espagnole.

La bonne nouvelle est que, par comparaison à l'enquête TREE, la proportion de jeunes issus de ces catégories qui n'ont aucun diplôme à l'âge adulte a fortement diminué. L'analyse montre aussi que les enfants de Portugais et de Turcs ont un peu moins de chances d'accéder à l'enseignement de niveau tertiaire que les enfants d'origine albanaise, d'autres pays de l'ancienne Yougoslavie, ainsi qu'italienne et espagnole. Mais ces derniers à leur tour ont moins de chances d'accéder à ce niveau tertiaire que les enfants de Suisses (Guichard et al., 2024).

Cette différence de résultats entre les deux catégories (enfants de Portugais et Turcs d'une part, enfants d'origine albanaise, des autres pays de l'ancienne Yougoslavie, ainsi qu'italienne et espagnole d'autre part) met en évidence la diversité des parcours scolaires et professionnels des parents originaires des pays de l'ancienne Yougoslavie et de l'Albanie, ainsi qu'une évolution du statut socio-économique des migrants italiens et espagnols par rapport aux vagues d'immigration de travailleurs italiens et espagnols des années 1950 et 1960 en Suisse.

Remarques générales

D'une manière générale, les deux recherches montrent que le niveau d'instruction et le statut socioprofessionnel des parents, souvent corrélés à leur nationalité d'origine, exercent une influence sur les parcours scolaires de leurs enfants. Les enfants des migrants améliorent leur niveau



de formation par rapport à leurs parents exerçant, pour la plupart, des métiers peu qualifiés, mais les inégalités de parcours scolaires par rapport aux jeunes nés suisses subsistent.

Cependant, l'influence du niveau d'instruction des parents et de leur statut socioprofessionnel sur le parcours de leurs enfants ne s'exerce pas directement ; elle passe par le filtrage du système scolaire. Par exemple, les enfants nés en Suisse ont plus de chances de mieux réussir à l'école que ceux nés à l'étranger. Mais surtout, le système d'orientation précoce vers des filières pèse sur les trajectoires des élèves (Le Goff et al., 2023 ; Guichard et al., 2024).

Une fois orienté vers une filière, la majorité des élèves vont suivre le type de formation secondaire post-obligatoire à laquelle conduisent ces filières. Ainsi, les jeunes qui se trouvent en filière pré-gymnasiale à la fin du Cycle d'orientation suivront plutôt le cursus pour accéder à une maturité gymnasiale, alors que les jeunes en filière élémentaire continueront plutôt vers un CFC ou une AFP. Et lorsqu'on ne suit pas la filière attendue, la réorientation se fait le plus souvent plutôt « vers le bas », et plus rarement « vers le haut ».

Des aspirations élevées

Les jeunes issus de l'immigration, et notamment ceux d'origine albanaise, sont à la fois plus touchés par le placement dans des filières élémentaires et par des réorientations en cours de formation. Des facteurs favorables permettent à une minorité significative de jeunes de connaître une mobilité scolaire ascendante, autrement dit à suivre des filières bien plus élevées que ce que leur situation à la fin de leur scolarité obligatoire laissait présager.

Parmi ces facteurs, on peut notamment citer leurs aspirations élevées en matière de formation, aspirations partagées par leurs parents. Ils bénéficient aussi du soutien de certains professionnels (enseignants, conseillers d'orientation ou travailleurs sociaux) ou des membres de leur réseau, rencontrés lors de leur parcours, qui les soutiennent dans leurs démarches et les conseillent sur les voies les plus pertinentes à suivre ou les éventuelles réorientations lors des moments incertains mais décisifs de leur formation (Bolzman, 2025). Enfin, malgré des circonstances souvent adverses, ces jeunes font preuve d'une forte volonté, de détermination et de patience pour faire aboutir leurs projets. Ils arrivent ainsi à dépasser des barrières qui semblaient, de prime abord, insurmontables. ■

Références

- Bochsler Y., 2022, *Governing the poor in Switzerland: Young adults dealing with ambiguous cantonal social policies*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Boltanski L. et Chiapello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bolzman, C. (2025). « Surmonter un parcours semé d'embûches. Trajectoires de formation qualifiantes de jeunes migrants en situation juridique précaire : une perspective de parcours de vie », in *Sciences et actions sociales [En ligne]*, 23 | 2025, <http://journals.openedition.org/sas/4983>
- Bolzman C., Felder A. et Fernandez A., 2018, « Trajectoires de formation des jeunes migrants en situation juridique précaire : logiques de mobilisation de ressources face à des contraintes multiples », in *Raisons éducatives*, n° 22, p. 249-275.
- Bolzman C., Felder A. et Fernandez, A., 2020, *En transition. Trajectoires de formation de jeunes migrants en situation juridique précaire*, Genève, Éditions ies.
- Chimienti M., Guichard E., Bolzman C. et Le Goff, J.M. (2021), « How can we categorise 'nationality' and 'second generation' in surveys without (re)producing stigmatisation ? », in *Comparative Migration Studies*, vol. 9, n°29, p.1-17
- Delay C., Csupor I. et Scalabrini L., 2019, « Transitions à la vie adulte et dispositions économiques chez les jeunes peu qualifié-e-s : des expérimentations encadrées par le travail social », in *Revue suisse de travail social*, n°26, p.62-84.
- Felouzis G., Charmillot S. et Fouquet-Chauprade B., 2016, « Les élèves de deuxième génération en Suisse : modes d'intégration scolaire et compétences acquises dans 13 systèmes éducatifs cantonaux », in *Revue suisse de sociologie*, vol. 42, n° 2, p. 219-244.
- Gomensoro A. et Bolzman C., 2016, « Les trajectoires éducatives de la seconde génération. Quel déterminisme des filières du secondaire I et comment certains jeunes le surmontent ? », in *Revue suisse de sociologie*, vol. 42, n° 2, p. 289-308.
- Gomensoro, A., Bolzman, C., 2015, « The Effect of the Socioeconomic Status of Ethnic Groups on Educational Inequalities in Switzerland: Which "Hidden" Mechanisms? » *Italian Journal of Sociology of Education*, 7(2), 70-98
- Le Goff, J.M., Guichard, E., Chimienti J-M., Bolzman, C., & Dasoki, N., 2023, « The effect of parental background on the potential education and employment of migrants' children in Switzerland », *Ethnic and Racial Studies*, DOI:10.1080/01419870.2023.2282066
- Marbet P., 2024, « La formation professionnelle suisse sous la loupe. Bilan après 20 ans de loi sur la formation professionnelle », in *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique*, <https://transfer.vet/fr/bilan-apres-20-ans-de-loi-sur-la-formation-professionnelle/>.
- Meyer T. et Bertschy K., 2011, « The Long and Winding Road from Education to Labour Market : The TREE Cohort Six Years After Leaving Compulsory School », in Bergman M., Hupka-Brunner S., Keller A., Meyer T. et Stalder B. (éds.), *Transitionsprozesse im Jugendalter : Ergebnisse der Schweizer Längsschnittstudie TREE*, Zurich, Seismo, p. 92-119.
- OFS, 2023. *Jeunes hors du système de formation*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.
- SECO, 2017, *Rapport. Chômage de longue durée*, Berne, Secrétariat d'État à l'économie.
- Tomlinson M., 2013, *Education, Work and Identity. Themes and Perspectives*, Londres, Bloomsbury.

Un drôle de roi

Ce texte de Myriam Bolliger, enseignante et auteure d'un roman, « La belle vie de Théo », a reçu l'un des deux premiers prix ex-aequo du concours « Etrangers d'ici, autochtones d'ailleurs », co-organisé en 2020 par le Centre des littératures en Suisse romande (Université de Lausanne) et l'ISEAL.

Ce matin j'ai fait une blague. Une blague drôle. Pas comme celles qui n'amuse que les autres mais je ris quand même pour ne pas leur faire de peine. Par exemple quand les garçons shootent dans mon sakado et moi je n'arrive jamais à le rattraper.

Ma blague d'aujourd'hui, elle est si drôle que j'ai rigolé toute seule en mettant mes chaussures, même si cela m'essouffle parce que je suis grosse. Et même si c'est plus facile maintenant que ma maman-que-j'aime m'a acheté des bardines dorées qui n'ont pas de lacets. Elle m'a dit, à ton âge tu dois pouvoir te chausser toute seule. Moi j'ai dit oui-oui, parce que je l'aime ma maman. Elle m'appelle ma Fleur.

Après j'ai mis ma veste jaune qui va bien avec mes



pantalons roses et j'ai accroché mon sakado à mes épaules en riant. Dehors, il n'y avait pas d'enfants, forcément. En passant devant les barrières bleues de la madame Voisine, j'ai entendu les aboiements habituels. J'ai crié bonjour le chien. Il n'a pas eu l'air étonné de me voir passer. Forcément !

La boulangerie où j'aveale toujours l'odeur du pain chaud était fermée. J'ai regretté le croissant que la madame Chignon me donne quand je passe mais j'ai repensé à ma blague et ça m'a consolée.

Arrivée devant la boutique, j'ai vu la madame Vitrine. Elle portait une belle robe blanche avec des fleurs de toutes les couleurs et autour de son cou, elle avait mis un collier en forme d'écrêteau. Je me suis arrêtée pour déchiffrer les lettres. C'était facile, parce que c'étaient des majuscules.

PRENEZ SOIN DE VOUS ! A BIENTÔT !

J'ai agité ma main et j'ai répondu à bientôt. Je me suis éloignée en reculant pour qu'elle ait le temps d'admirer mes bardines. Je me suis demandé si elle avait compris ma blague, mais rien sur son visage n'a bougé. Elle est très forte, pour ça.

J'ai continué mon chemin en chantonnant, j'ai laissé ma main rebondir sur le grillage du parking et ça a fait les mêmes petits ding-ding que d'habitude. Le cinéma était fermé, mais ça c'est normal, le matin. J'ai regardé sur l'affiche le monsieur Pistolet qui avait l'air méchant et la madame Très-Belle avec ses grands cheveux blonds. Pas comme moi vu que les miens sont courts et d'une couleur je-ne-sais-pas.



Myriam Bolliger est née et a grandi dans le canton de Vaud (Suisse). Enseignante de français auprès d'élèves migrants, elle est aussi mère de quatre enfants. C'est en accompagnant leur croissance et en écoutant les nombreux enfants autour d'elle qu'elle écrit son premier roman pour la jeunesse, « La belle vie de Théo » (éditions Pierre Philippe, 2019).



Quand je suis arrivée à l'école, il n'y avait personne. Forcément ! Personne-personne sauf moi, Delphine-ma-fleur. Je me suis mis à rire de tout mon plaisir.

Aujourd'hui, même si c'est lundi il n'y a pas d'école à cause du Couronne-à-virus. Je ne connais pas ce roi qui a décidé de tout fermer, là où les gens vont. Mais moi j'y suis allé quand même, comme si de rien n'était.

C'est ça, ma blague !

J'ai profité de la cour vide, sans garçons qui me disent « salut la débile » et sans filles qui referment leur cercle pour que je n'entende pas leurs secrets. Pas de Carla non plus pour me dire « bonjour Delphine tu vas bien aujourd'hui ? » avant de m'emmener en classe où elle m'aide quand je n'arrive pas à comprendre, c'est-à-dire tout le temps.

Ça c'est l'école du lundi jeudi, parce que les autres jours je vais aux Mimosas avec Adrien et ce que je préfère c'est l'atelier cuisine. J'ai fait tout le tour de la cour en chantant. J'ai essayé la marelle, où les filles légères—de—plume sautent d'une case à l'autre, mais moi je suis trop lourde de-plomb. Alors je me suis assise sur le banc des secrets et je m'en suis chuchoté un, sans mots parce que je n'avais pas d'idée.

C'est à ce moment que j'ai entendu une voix.

– Hé ! Aujourd'hui, pas école !

J'ai un peu sursauté de peur, mais pas trop parce que j'ai vu que c'était la Fricain. J'ai éclaté de rire.

– C'est pour ma blague !

Il s'est approché de moi avec son balai et ses cheveux en soleil autour de sa tête. Il a répété doucement :

– Pas école aujourd'hui.

– Je sais, je l'ai rassuré pour le soulagement.

– Pourquoi toi ici ?

– Mais je t'ai dit, pour ma blague ! Tu la trouves pas drôle ?

Il m'a souri.

– Moi pas comprends. Blague ?

Je n'avais jamais parlé avec lui et j'ai pu constater que sa voix était basse comme celle d'un monsieur. Je l'avais bien dit à ma maman-que-j'aime que ce n'était pas une madame et elle m'avait répondu je sais ma Fleur. Mais elle continue à l'appeler la Fricain. Il y a des choses que je ne comprends pas, des fois. Alors j'aime bien dire c'est compliqué, parce que ça cache un gros mot et ça nous fait rire, Adrien et moi.

– Comment t'appelles toi ?

– Delphine-ma-Fleur. Et toi ?

– Solomon.

Solomon, ça fait seul-au-monde, j'ai trouvé triste comme prénom. D'ailleurs ses yeux sont pleins de tristesse. Moi, la tristesse, ça me donne envie de pleurer. Et les larmes je n'aime pas ça, elles me font peur. Sauf quand je coupe des oignons, mais quand je dis ça c'est encore pour faire une blague.

Alors j'ai rigolé en me forçant un peu.

– J'ai fait une blague drôle !

Et j'ai chanté en me balançant d'avant en arrière pour chasser la grosse boule dans ma gorge. Et puis j'ai eu l'idée de questionner Solomon, parce que comme il vient de la Fricque qui est très loin comme me l'a dit ma maman-que-j'aime, il sait sûrement des choses que les gens d'ici ne savent pas.

– Tu le connais, toi, le roi Virus qui a une couronne ?

– Coronavirus, pas école.

J'ai vu qu'il le connaissait et ça m'a impressionnée. J'ai demandé pour la curiosité :

– Tu as quel âge ?

Il a dessiné dans la poussière du sol : 22. Moi, j'arrive à lire les chiffres, alors j'ai dit vingt-deux et il a répété. Il ne m'a pas demandé « et toi ? », mais j'ai quand même écrit avec mes doigts, dans l'air, parce que me baisser jusque par terre, c'est difficile pour moi comme je suis grosse.

– Moi j'ai quinze ans. Deux-deux c'est joli à écrire.

Un-cinq c'est difficile, parce que le cinq se tortille et je ne sais jamais dans quel sens il faut partir.

Il a répété doucement :

– Faut partir, oui. À la maison, toi.

– Mais pas toi ?

– Moi travail.

Il m'a montré son balai, puis tout le bâtiment. Je me suis exclamée :

– Tu vas nettoyer toute l'école ?! Et ben, t'es fort, toi !

J'ai pensé qu'on avait de la chance qu'il soit venu de la Fricque pour laver nos couloirs. Alors j'ai agité la main et comme la madame Vitrine, j'ai crié :

– Prenez soin de vous ! A bientôt !

Après, j'ai dû attendre le jeudi pour retourner à l'école, parce que les autres jours, normalement, je vais aux Mimosas. Sur le chemin je n'ai pas rigolé, parce que je ne faisais plus une blague, cette fois, mais une visite. Quand je suis arrivée dans la cour, j'ai chanté un peu, puis un

ENGLISH SUMMARY

This text by teacher Myriam Bolliger received one of the two first literary prizes awarded in the "Foreigners Here, Natives Elsewhere" competition, co-organized in 2020 by the Centre for Literatures in French-speaking Switzerland (University of Lausanne) and the Swiss Institute for Albanian Studies (ISEAL). It tells the story of a strange encounter during the Covid period.



peu plus fort, puis très fort jusqu'à ce qu'il m'entende. Quand il est arrivé, il portait un seau et des gants verts.

- Bonjour Solomon, tu as les mains vertes !

Je ne sais pas pourquoi l'autre jour ma maman-que-j'aime a dit ça à la madame Voisine alors qu'elle ne portait pas de gants. Mais comme ça a eu l'air de lui faire plaisir, j'ai pensé que c'était quelque chose de gentil que je pouvais dire aussi.

- Bonjour...

- Tu peux dire bonjour Delphine.

- Pardon, moi oublié comment t'appelles toi. Bonjour Delphine.

J'aime bien comme il parle. J'ai essayé à la maison de faire des phrases comme lui, mais ma maman-que-j'aime m'a demandé d'arrêter de parler en petit chinois.

- C'est pas du chinois, c'est du fricain, j'ai protesté.

Je lui ai raconté que j'avais discuté avec la Fricain, qu'il était très gentil et que c'était vraiment un monsieur.

- Je sais, ma Fleur, a répété ma maman-que-j'aime. Il vient de quel pays ? elle a ajouté.

Et moi tout étonnée, j'ai répondu :

- Ben... de la Frique ! C'est même toi qui me l'as dit !

Puis j'ai pensé qu'elle m'avait fait une blague et j'ai éclaté de rire. Mais elle m'a expliqué que la Frique contenait plusieurs pays et j'ai trouvé ça compliqué. J'ai ri en pensant au gros mot caché. Alors j'ai demandé à Solomon :

- Tu viens de quel pays ? Parce que tu sais, il y en a plusieurs, dans la Frique.

- L'Erythrée, il m'a répondu.

J'ai réfléchi un peu, parce que trop ça donne mal à la tête, et j'ai remarqué :

- Alors tu es le Rythréen ! Voilà ! Je l'avais bien dit !

J'étais contente, parce que ça me dérangeait beaucoup ce problème d'appeler la Fricain un monsieur.

- Elle est où, ta maman-que-t'aimes ?

- Maman Erythrée.

- Oh la la, ça c'est trop triste !

Je me suis balancée très vite et j'ai chanté fort pour chasser la boule.

Maintenant le lundi-jeudi, à la place d'aller à l'école je vais à la Frique, comme je dis. Ce n'est pas vraiment vrai, parce que je ne prends pas d'avion, même si des fois je fais semblant, avec mes deux bras de côté et mes lèvres

qui font vrrroum comme un moteur. Ça vibre, c'est rigolo ! J'aime bien rire toute seule, c'est tout différent de quand je me force à rire avec les autres.

Un jour, quand je suis arrivée à l'école avec mon saka-do, Solomon s'est arrêté loin de moi. Il m'a dit :

- Deux mètres distance.

Moi je le savais déjà par la télévision. Alors je suis allée poser ma main sur son épaule et je lui ai répondu :

- D'accus ma puce ! comme le fait mon papa-qui-sent-bon et qui habite avec une madame qui n'est pas ma maman-que-j'aime.

Solomon m'a repoussée doucement.

- Deux mètres distance.

Moi j'avais bien entendu, mais j'ai remarqué que souvent les gens aiment répéter deux fois les mêmes mots. J'ai remarqué que souvent les gens aiment répéter deux fois les mêmes mots. Je viens d'essayer et je n'ai pas compris pourquoi ils le font. Ça ne m'a rien fait de spécial, même pas vraiment rire. Mais parfois, je ne comprends pas les choses.

Un autre lundi-jeudi, Solomon est venu s'asseoir sur le banc tout à l'autre bout. C'était drôle de laisser toute cette place entre nous. Mais lui, il n'a pas ri et j'ai vu qu'il était triste. C'est normal avec sa maman-qu'il-aime dans le Rythrée. Alors j'ai chanté un peu. Pour que ça chasse sa boule à lui aussi.

Puis j'ai eu l'idée de lui faire plaisir comme pour Adrien quand il est grognon. J'ai commencé à déboutonner ma chemise avec des fleurs dessinées comme sur la robe de la madame Vitrine à qui je réponds à bientôt chaque fois que je passe devant elle. C'est difficile parce que les boutons sont petits et mes doigts sont gros. Adrien, quand je lui montre mes gâteaux, il plonge son nez dedans et ça nous fait rire tous les deux. Moi parce que ça me chatouille, lui je ne sais pas pourquoi. J'avais déjà décroché trois boutons en me concentrant quand Solomon a posé sa main sur mon bras.

- Non non non ! Toi pas faire ça!

J'ai relevé la tête.

- Pourquoi ? C'est pour que tu arrêtes d'être triste.

- Non, il a répété. Toi ça pour mari seulement.

J'ai éclaté de rire :

- J'ai pas de mari, t'es drôle, toi ! Je suis trop jeune !

Il a répondu :

- Toi mari après. Toi-moi, soeur-frère.

- D'accus ma puce, j'ai dit et j'ai reboutonné ma chemise.

J'étais contente de bonheur, parce que moi qui vis seule avec ma maman-que-j'aime, je venais de gagner un grand frère.

- Moi Erythrée trois sœurs petites. Toi sœur suisse !

J'ai compris que lui aussi voulait me faire plaisir. Et ça a marché. J'ai senti une petite boule dans ma gorge, mais pas désagréable, pas une qui me fait chanter pour remettre vite les choses à leur place. Une petite boule douce de joie. J'ai fini de me rhabiller puis je me suis levée. J'ai agité la main.

- A bientôt, Frère-Rythréen ! Je reviens lundi-jeudi !

- D'accus ma puce ! il m'a dit.

Et on a rigolé tous les deux.

PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Ky tekst i mësimdhënësës Myriam Bolliger fitoi njërin nga dy çmimet e para letrare në konkursin «Të huaj vendor, autokton nga gjetiu», të bashkorganizuar në vitin 2020 nga Qendra për Kërkime mbi Letërsinë e Zvicrës franceze pranë Universitetit të Lozânës dhe Institutit Zviceran për Studime Shqiptare – ISEAL. Teksti rrëfen historinë e një takimi të pazakontë gjatë periudhës së Covid-it.



Hommage à Victor Ruffy, trait d'union entre les humains

Héritier d'une famille profondément inscrite dans l'histoire institutionnelle suisse – son arrière-grand-père Victor Ruffy et son grand-père Eugène Ruffy furent tous deux conseillers fédéraux – il portait ce nom avec discrétion, sans jamais s'abriter derrière lui. Son parcours, de Lutry à Tirana, de Lausanne à Strasbourg, de Berne à Prishtina, raconte moins l'itinéraire d'un parlementaire que celui d'un passeur de démocratie.

par Daniel Abimi et Driton Kajtazi

Victor Ruffy n'était pas simplement un élu suisse de plus. Il appartenait à cette rare catégorie d'hommes publics dont l'autorité ne procédait ni du bruit ni de la posture, mais d'une forme de calme exigeant, de rigueur morale et d'une fidélité absolue à l'idée européenne. Socialiste par conviction, il incarnait une forme rare d'autorité : calme, rigoureuse, sans emphase, fondée sur la fidélité aux principes plutôt que sur l'art de la posture.

Né en 1937 à Berne, originaire de Lutry et de Riex, formé à l'Université de Lausanne en géographie, Victor Ruffy fut d'abord un homme du territoire avant d'être un homme d'État. Urbaniste, enseignant, spécialiste de l'aménagement du territoire, il connaissait la valeur concrète des institutions, des villes, des équilibres humains. Il appartenait à cette tradition vaudoise où l'engagement public commence par la cité, par la commune, par la responsabilité concrète envers le voisinage. Profondément attaché à Lausanne et à son canton, il siégea au Conseil national suisse de 1982 à 1999, jusqu'à en devenir président en 1989-1990, présida la Commission de politique extérieure et fut chef de la délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe.

ENGLISH SUMMARY

This article presents a portrait of Victor Ruffy, a former prominent member of the Swiss parliament. A socialist from the canton of Vaud, he forged strong ties with the Albanians. He organized cultural exchanges, promoted Albania's accession to the Council of Europe, and oversaw the first elections in Kosovo after the war, in 2000.

Mais réduire Victor Ruffy à ces fonctions officielles serait passer à côté de l'essentiel. Son véritable rayonnement s'est déployé là où les institutions vacillaient : dans l'Europe de l'Est en mutation, dans les Balkans traversés par les déchirures de l'après-communisme, là où la démocratie n'était pas un acquis mais une promesse fragile.

L'Eurobibus en Albanie

En 1991, envoyé comme observateur du Conseil de l'Europe lors des premières élections libres en Albanie, il découvre un pays exsangue, sorti brutalement de l'isolement du régime d'Enver Hoxha. Ce n'était pas son premier voyage en Albanie, il s'y était rendu en 1968, à une époque où seule Swissair desservait l'aéroport de Tirana. Les photos ci-jointes, tirées de ses albums personnels, illustrent le dénuement du pays au temps de la dictature.

En 1991, il ne rencontre pas seulement une crise politique : il fait face à une société blessée, marquée par la peur, la surveillance, la pauvreté et l'effondrement des repères civiques. Il découvre une jeunesse privée de livres, d'outils, de circulation intellectuelle. Des étudiants de Tirana lui parlent sans détour du dénuement absolu,

des universités réduites à la survie, des bibliothèques vides, des ouvrages copiés à la main faute d'exemplaires disponibles. Victor Ruffy comprend alors que la démocratie ne se construit pas uniquement dans les urnes, mais aussi dans les bibliothèques.

À cet instant germe dans sa tête l'idée d'Eurobibus. Pour lui, la démocratie n'était pas seulement un système électoral. Elle était une reconstruction morale. Il fallait réapprendre la confiance, la transmission, l'esprit critique, la citoyenneté. Un manuel de français, une bibliothèque universitaire, une salle de lecture pouvaient compter autant qu'un scrutin surveillé par des observateurs internationaux. La culture n'était pas un supplément de la démocratie, elle en était le socle.

Avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, l'Université de Lausanne, des enseignants, des bibliothécaires, des bénévoles et des partenaires institutionnels, il organise dès 1992 l'envoi de milliers d'ouvrages, de photocopieuses, de mobilier scolaire, de matériel pédagogique, puis de bus scolaires vers Tirana, Durrës, Gjirokastër ou encore Fushë-Krujë.

Un voyage marquant

Le premier convoi transporte 6000 ouvrages pour l'Université de Tirana. L'arrivée au port de Durrës, en 1992, reste l'une des scènes mémorables. Le vieux port albanais porte encore les stigmates d'un pays à peine sorti de l'isolement. Les quais sont cabossés, les bâtiments presque en ruine et les formalités interminables. Les douaniers, mal payés, épuisés, parfois tentés par la corruption ordinaire d'un système à la dérive, inspectent lentement les véhicules venus de Suisse. Devant eux, trois vieux bus Volkswagen, achetés au Département militaire fédéral, débarquent, bourrés de livres jusqu'aux vitres : dictionnaires, encyclopédies, littérature française, ouvrages scientifiques, photocopieuses, lecteurs de microfiches.

Deux députés albanais arrivent alors pour accueillir Victor Ruffy. Ils ne l'avaient rencontré qu'une seule fois,

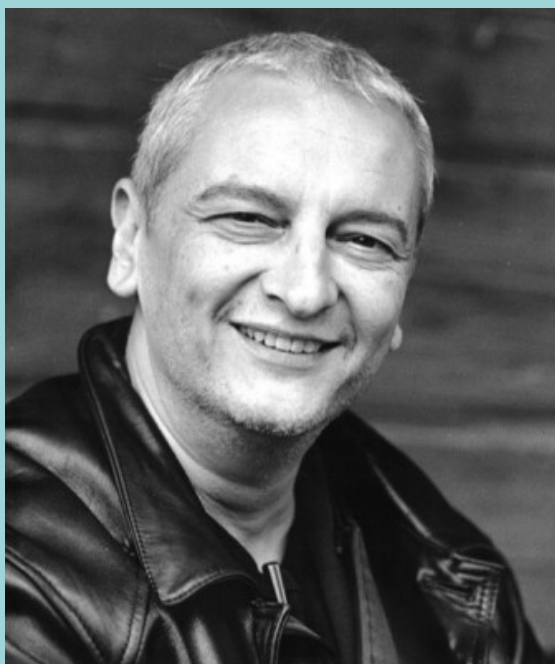


PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Ky artikull paraqet portretin e Victor Ruffy-t, figurë e shquar e Parlamentit zviceran. Socialist nga kantoni Vaud, ai krijoi lidhje të forta me shqiptarët. Victor Ruffy organizoi shkëmbime kulturore, mbështeti anëtarësimin e Shqipërisë në Këshillin e Evropës dhe mbikëqyri zgjedhjet e para në Kosovë pas luftës, në vitin 2000.

un an plus tôt, autour d'un café pris à l'hôtel Dajti, à Tirana, à une époque où tout semblait encore incertain. Victor les aperçoit de loin, s'avance immédiatement vers eux, leur serre la main avec cette simplicité naturelle qui le caractérisait, et les appelle par leur nom. Visiblement, le geste les surprend. Dans un pays où les relations officielles étaient souvent faites de distance, de hiérarchie et de méfiance, cet homme venu de Suisse se souvenait d'eux, de leur conversation, de leur histoire. Ce n'était pas de la diplomatie, seulement de la considération. Et c'est peut-être à cet instant précis que la confiance s'est installée.

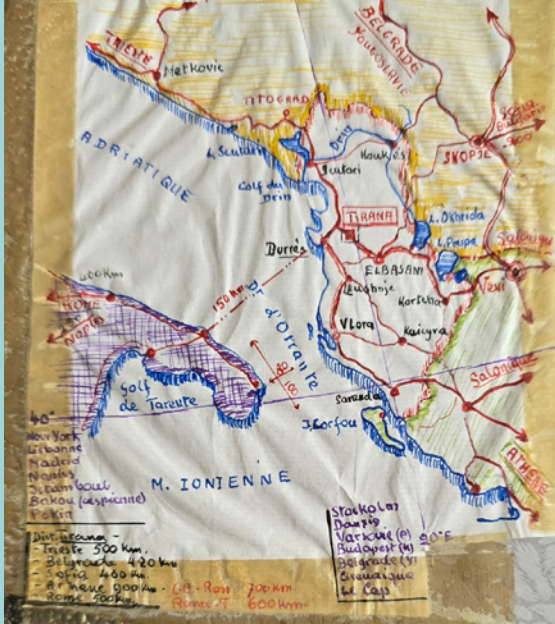
La presse vaudoise en fera un symbole : « Trait d'union tiré à Tirana ». Avec Victor Ruffy, l'assistance aux écoles avait pris la forme d'une diplomatie du savoir. Mais cette relation dépassait largement l'humanitaire. Victor Ruffy ne parlait jamais de l'Albanie comme d'un terrain d'intervention. Il en parlait comme d'un pays aimé. Il écrivait



Daniel Abimi, né en 1965 d'un père albanais et d'une mère suisse, a été journaliste et délégué du Comité international de la Croix-Rouge. Écrivain, il a publié quatre romans.



Driton Kajtazi, né en 1970 au Kosovo, est arrivé en Suisse en 1991. Enseignant, directeur de l'Institut suisse d'études albanaises, il est auteur d'un essai sur la traduction, d'une anthologie de la littérature romande et d'une pièce de théâtre.



sur sa culture fascinante, sa langue singulière, sa richesse humaine, sa dignité blessée mais intacte. Il parlait d'amitiés durables, de fidélités construites au fil des missions, de partenaires devenus des proches. Ruffy le disait lui-même : la plus belle récompense n'était ni l'aide matérielle ni les reconnaissances officielles, mais les relations d'amitié nées de cette aventure.

Relais albanais

Au cœur de cette aventure albanaise, deux figures reviennent avec une importance particulière : Armand Mero et Dritan Tola, jeunes intellectuels albanais rencontrés par Victor Ruffy au début des années 1990, au moment où l'Albanie sortait du silence imposé par des décennies de dictature. Tous deux étudiants à la Faculté des langues étrangères de l'Université de Tirana, francophones, brillants et profondément engagés dans le processus de transition démocratique, ils furent bien davantage que des bénéficiaires de l'aide d'Euro-bibus, ils en furent les relais. Victor Ruffy les décrivait comme « les artisans de la réussite de l'opération », tant leur rôle fut décisif dans l'organisation des pre-

Ces photos sont extraites d'un album composé par Victor Ruffy après une visite en Albanie en 1968.

miers convois de livres et de matériel universitaire entre Lausanne et Tirana.

Armand Mero poursuivra ensuite une remarquable carrière journalistique au sein de Zëri i Amerikës / Voice of America, devenant l'un des grands observateurs de la vie politique albanaise, spécialiste des institutions, de la justice et des élections démocratiques. Dritan Tola, de son côté, empruntera la voie de la diplomatie et de la représentation culturelle internationale, jusqu'à devenir ambassadeur d'Albanie et acteur important des relations franco-albanaises.

Mission Kosovo 2000

En l'an 2000, un an après la guerre et le retrait de l'armée yougoslave, les premières élections municipales sont organisées par la Mission de l'ONU au Kosovo (MINUK). Le Conseil de l'Europe envoie des observateurs sous la direction de Victor Ruffy, qui va ainsi rester plusieurs mois sur place. Ceci est l'article publié à ce sujet dans Swissinfo, le 10 juillet 2000.

Victor Ruffy a quitté la Suisse pour le Kosovo lundi. L'ancien conseiller national socialiste aura pour tâche de conduire la mission d'observateurs chargée de surveiller les élections d'octobre. Cette mission a été créée par le Conseil de l'Europe à la demande de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des Nations Unies. Et son chef n'en est pas à son coup d'essai. Il y a quatre ans déjà, le socialiste vaudois avait présidé la délégation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui avait

pour charge d'observer les élections municipales en Albanie.

Pour le scrutin du Kosovo, la mission agira en trois phases. Il s'agira d'abord de surveiller l'enregistrement des électeurs kosovars, puis de contrôler le déroulement de la campagne, enfin, de surveiller les élections elles-mêmes. L'équipe compte, pour l'heure, une vingtaine de membres. Qui seront répartis, dès la mi-juillet, au Kosovo. Mais aussi à Podgorica (capitale du Monténégro) et à Skopje (capitale de la Macédoine) où ré-

sident de nombreux électeurs potentiels.

D'ici les élections, le nombre d'observateurs sera porté à cent. La Suisse a mis à disposition deux observateurs pour la phase préparatoire. Et elle a proposé au Conseil de l'Europe cinq personnes supplémentaires pour le scrutin d'octobre. Victor Ruffy se veut optimiste quant à l'enregistrement des électeurs : 900 000 Kosovars se sont déjà annoncés et la mission compte arriver à un million.



A gauche, Victor Ruffy reçoit un certificat de reconnaissance lors des 20 ans de l'Eurobibus. A droite, avec l'ambassadeur d'Albanie lors de la fête nationale du pays.

L'un par la parole publique, l'autre par la diplomatie, tous deux incarnent cette génération que Victor Ruffy avait identifiée très tôt, celle qui allait reconstruire l'Albanie de l'intérieur. Leur parcours confirme son intuition fondamentale : aider un étudiant, offrir des livres, ouvrir une bibliothèque, ce n'était pas un geste humanitaire ponctuel, mais un acte profondément politique, un investissement dans la démocratie future.

Chef de mission au Kosovo

Son engagement ne s'arrête pas à l'Albanie. En 1996, il dirige la mission du Conseil de l'Europe chargée d'observer les élections municipales albanaises. En 2000, il conduit également la mission internationale de supervision électorale au Kosovo. Il suit de près les transformations démocratiques de l'Europe orientale, convaincu que la stabilité européenne dépend aussi de la consolidation politique des marges du continent.

Il incarnait aussi une certaine idée de la Suisse : non pas une neutralité passive, mais une neutralité active, exigeante, engagée. La Suisse qu'il défendait n'était pas celle du retrait, mais celle de la médiation, du dialogue, de la transmission démocratique. Il savait que l'exemple



institutionnel suisse pouvait aider les jeunes démocraties balkaniques à penser autrement leur avenir.

L'un des symboles les plus forts de cet engagement fut la bibliothèque de Fushë-Krujë. Après des années de convois, de dons, de partenariats et de persévérance, il ne s'agissait plus seulement d'envoyer des livres, mais de construire un lieu durable de savoir. Cette bibliothèque représentait l'aboutissement d'une vision : passer de l'urgence humanitaire à l'autonomie intellectuelle.

Des ponts durables

L'association Eurobibus est dissoute en 2012. Ce n'est pas la fin d'un projet, mais son accomplissement : l'aide pouvait s'effacer parce qu'elle avait rempli sa mission. Victor Ruffy n'avait jamais voulu créer une dépendance, mais favoriser une autonomie retrouvée.

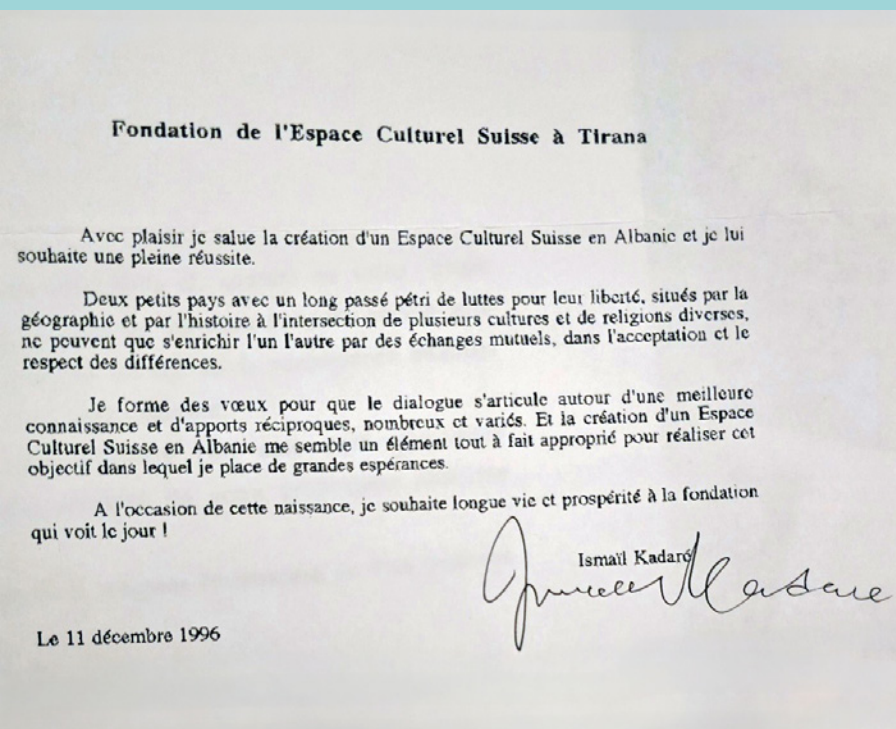
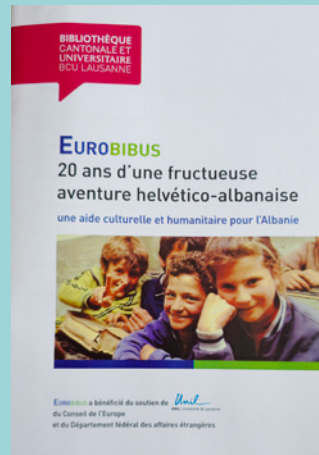
Son héritage se poursuit à travers l'ISEAL (Institut suisse d'études albanaises), dont il fut l'un des membres fondateurs. Si Eurobibus fut l'urgence des premières années – répondre aux manques immédiats après la chute du régime communiste – l'ISEAL allait incarner la seconde étape, celle de la consolidation durable, du dialogue académique et de la coopération culturelle.

Victor Ruffy avait compris très tôt qu'une aide purement matérielle ne suffisait pas. Envoyer des ouvrages était indispensable, mais il fallait surtout construire des ponts durables entre institutions, chercheurs, enseignants et étudiants. Il ne s'agissait pas seulement d'aider l'Albanie à sortir de la pénurie, mais de l'accompagner dans sa réinscription intellectuelle au sein de l'Europe. Là où Eurobibus apportait les livres, l'ISEAL construit désormais les réseaux. Victor Ruffy voyait dans cette continuité une profonde réussite : une bibliothèque qui fonctionne seule, une université capable de former sa propre relève, des intellectuels albanais devenus journalistes, diplomates, universitaires.

Un artisan de démocratie

Le Parlement suisse rappellera après sa disparition en 2015 qu'il suivait « avec grand intérêt les changements politiques survenus en Europe de l'Est ». Cette phrase paraît simple, mais elle dit beaucoup. Victor Ruffy appartenait à une génération pour qui l'Europe n'était pas un marché mais une responsabilité. Il croyait à la démocratie comme discipline civique, à la culture comme fonde-





ment politique, à la diplomatie comme patience, et à l'engagement local comme condition de toute influence internationale.

Celles et ceux qui ont croisé sa route admiraient sa capacité à convaincre sans dominer, à aider sans humilier, à agir sans jamais se mettre en scène. Son engagement n'avait rien de la posture, sa force n'avait rien de spectaculaire. Elle était simple, modeste, tranquille. Les Albanais lui ont fait confiance parce qu'ils voyaient en lui un homme profondément humain qui avait pris leur destin au sérieux.

Victor Ruffy fut un politicien engagé. Un artisan de démocratie. Un Européen au sens noble. Un homme qui savait que transporter des livres pouvait parfois peser autant que signer des traités. Dans une époque fascinée par la vitesse et les effets de manche, son héritage rappelle une vérité plus profonde. Pour lui, les grandes transformations pouvaient aussi commencer par des gestes modestes – un convoi de livres, une salle de cours, une conversation sincère, une fidélité maintenue au fil du temps.

Victor Ruffy n'a pas seulement aidé l'Albanie. Il a prouvé qu'en politique, la sincérité et le désintéressement peuvent aussi être une méthode de gouvernement. ■

Adhésion de l'Albanie au Conseil de l'Europe

Voici la conclusion de la Commission chargée de donner son avis sur cette adhésion en 1995. Son rapporteur était Victor Ruffy, dont on reconnaît bien le propos.

« On aurait pu imaginer qu'en sortant de quarante-sept années de communisme et sans aucune tradition démocratique, l'Albanie échouerait dans sa tentative de créer une société démocratique. L'Albanie et ses citoyens sont parvenus à modifier les vieilles habitudes du régime communiste et à transformer son économie étatisée qui se trouvait dans une situation catastrophique en l'une des économies de marché d'Europe qui connaît momentanément le plus fort taux de croissance.

Il faut toutefois tempérer cet enthousiasme, dans la mesure où le Gouvernement albanais

fait l'objet de critiques pour ses méthodes autocratiques qui rappellent à certains égards le précédent régime communiste. Si la direction du pays veut gagner le respect d'autres États et plus particulièrement celui de ses citoyens, elle doit montrer au monde extérieur que l'État de droit est solidement implanté.

Des progrès indéniables ont été réalisés en Albanie, mais il faut que la volonté de poursuivre les réformes soit forte. Quant au Conseil de l'Europe, il doit s'en tenir à ses valeurs démocratiques et suggérer de manière permanente à l'Albanie les réformes nécessaires. C'est pourquoi l'Assemblée devra

assurer un suivi minutieux des engagements pris par l'Albanie, tels qu'ils figurent au paragraphe 17 du projet d'avis de la Commission des questions politiques (document 7304), en attachant une attention particulière au fonctionnement démocratique des collectivités locales et régionales.

L'Albanie semble avoir la volonté et l'enthousiasme nécessaires pour contribuer à la construction d'une Europe démocratique. De notre côté, nous devons tout faire pour aider cet État à partager les valeurs les plus importantes de notre future Europe : la démocratie et l'État de droit. »

L'Association des étudiants albanais de l'UNIL: trajectoire d'une organisation diasporique



L'Association des étudiants albanais de l'Université de Lausanne (AEAUL) constitue un cas d'étude remarquable de l'organisation communautaire diasporique. Cette association a évolué d'une initiative informelle de solidarité étudiante vers une structure institutionnalisée, intervenant sur les plans académique, culturel, humanitaire et politique. Son histoire offre une fenêtre d'observation privilégiée sur les dynamiques migratoires, les stratégies d'intégration et le rôle des associations étudiantes comme espaces de médiation entre sociétés d'origine et sociétés d'accueil.

Par Arsim Ferizi et Régis Marion-Veyron

Fondée par 14 étudiants en décembre 1994 à l'Université de Lausanne (UNIL), l'AEAUL a été la première association d'étudiants albanais en Suisse. Son émergence s'inscrit dans un contexte géopolitique complexe. L'effondrement du régime communiste albanais en 1991, suivi de la désintégration de la Yougoslavie et des conflits qui ont ensanglanté les Balkans tout au long des années 1990, ont provoqué des mouvements migratoires massifs. La Suisse, et particulièrement le canton de Vaud, est devenue une destination privilégiée pour les étudiants balkaniques en raison de la qualité de son système universitaire, de sa stabilité politique et de sa tradition d'accueil humanitaire.

Les quatorze Albanais fondateurs de l'AEAUL représentaient une première génération d'étudiants confrontés à des défis multidimensionnels : barrières linguistiques, différences culturelles dans les méthodes pédagogiques,



difficultés administratives liées au statut de résident étranger et isolement social. La création de l'association répondait à un besoin pragmatique d'entraide mutuelle, mais également à une aspiration plus profonde à maintenir un lien avec l'identité culturelle et à construire une communauté de référence dans un environnement étranger.

Légitimation, rôle et structuration

La reconnaissance par l'UNIL et l'intégration à la Fédération des associations d'étudiants (FAE) ont constitué des étapes déterminantes dans la consolidation de l'AEAUL. Cette légitimation institutionnelle a permis plusieurs avancées stratégiques : accès à des infrastructures universitaires, visibilité auprès d'autres associations étudiantes, possibilité de recevoir des subventions et cadre juridique pour mener des activités formelles.

Le réseau d'entraide académique constitue le socle



fonctionnel de l'AEAUL. Ce dispositif comprend le parrainage des nouveaux arrivants, le partage de ressources pédagogiques, l'organisation de sessions de préparation aux examens, et la diffusion d'informations sur les opportunités de stages et d'emploi. Au-delà de l'aspect utilitaire, ce soutien joue un rôle psychosocial important en réduisant l'anxiété liée à l'intégration et en créant des liens de confiance entre générations d'étudiants.

L'évolution de la gouvernance de l'Association reflète une maturation organisationnelle progressive. D'une structure initialement informelle, reposant sur des réseaux personnels et des engagements bénévoles, l'asso-

ciation a développé des statuts écrits, une répartition claire des responsabilités et des mécanismes de transmission intergénérationnelle. Cette formalisation n'a pas pour autant compromis la flexibilité nécessaire à une association étudiante, dont la composition change avec les cycles académiques.

Patrimoine et identité

Les activités culturelles de l'AEAUL répondent à une double fonction : la préservation du patrimoine albanais (langue, traditions, histoire) et la négociation d'une identité diasporique hybride. Les événements organisés



Arsim Ferizi, titulaire d'un master en Français langue étrangère, enseigne le français aux publics allophones à l'ISEAL. Parallèlement, il accompagne des apprentis dans le secteur de la restauration. Il fut l'un des membres fondateurs de l'AEAUL.

Régis Marion-Veyron est psychiatre à Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique). Bien que non albanophone, il fut l'un des membres fondateurs de l'AEAUL.





– fêtes nationales, expositions artistiques, projections cinématographiques, conférences historiques – permettent aux membres de maintenir un lien vivant avec leurs origines tout en les intégrant dans un cadre suisse. Cette démarche évite l'écueil du repli communautaire tout en refusant l'assimilation totale, favorisant plutôt une identité « enracinée et ouverte ».

Dialogue interculturel

L'ouverture des activités à l'ensemble de la communauté universitaire positionne l'AEAUL comme un acteur de médiation interculturelle. En présentant la culture albanaise dans un cadre accessible et non-exclusif, l'Association contribue à déconstruire les stéréotypes et à enrichir la diversité culturelle de l'UNIL. Cette dimension est importante dans un contexte où les populations diasporiques font parfois l'objet de représentations simplificatrices ou négatives.

Engagement humanitaire

La période 1997–1999 marque un tournant qualitatif dans l'histoire de l'AEAUL, secouée par le conflit armé et l'impact de la répression sur la population civile au Kosovo. Ses statuts ne lui permettaient aucune prise de position politique. L'adaptation de ses activités ne doit pas être comprise comme une rupture, mais plutôt comme l'extension naturelle de la solidarité communautaire vers un engagement humanitaire international.

Les actions menées durant cette période incluaient :

- des campagnes de sensibilisation auprès de l'opinion publique suisse sur la situation au Kosovo ;
- des collectes de fonds et de matériel humanitaire destinés aux réfugiés ;
- l'organisation de convois logistiques vers l'Albanie pour acheminer l'aide ;
- des espaces de réflexion et de débat sur les enjeux du conflit, du droit d'asile et de l'intervention internationale.

Cette mobilisation a également conduit à la création en 1998 de l'Union des étudiants albanais en Suisse, visant à coordonner les initiatives étudiantes à l'échelle nationale et à renforcer le poids politique de la diaspora albanaise en Suisse. Cet engagement a eu des conséquences durables sur l'identité de l'AEAUL, qui s'est définie non seulement comme une association étudiante, mais aussi comme une organisation de la société civile engagée dans les causes humanitaires.

Dimension transnationale

L'AEAUL a développé une ouverture stratégique en établissant des liens solides avec des institutions académiques et associatives en Albanie, au Kosovo et en Macédoine du Nord. Ces collaborations favorisent la circulation des savoirs et le maintien de relations actives entre la diaspora et les sociétés d'origine.

Parallèlement à cette dimension internationale, l'Association a joué un rôle pionnier dans la structuration d'un réseau national d'étudiants albanais en Suisse. Cette dynamique de fédération s'est construite autour d'initia-



ENGLISH SUMMARY

This article presents the Albanian Students' Association at the University of Lausanne, the first of its kind in Switzerland. Written by two of its founding members, it recounts how the association facilitated the integration of its members, fostered their solidarity, and how it navigated during the period of crisis and war in Kosovo.



Les membres fondateurs d'une association qui s'est donné pour but de nouer des liens d'amitié entre étudiants qui ont une attache proche ou lointaine avec la culture albanaise.

tives locales apparues à différentes périodes, créant un maillage associatif cohérent à travers le pays :

- L'Association des étudiants albanais de l'Université de Neuchâtel, fondée en 2022, représentant la plus récente extension de ce réseau.
- Studenti à Zurich, créée en 2000, a servi de modèle précoce d'organisation étudiante dans la partie germanophone du pays.
- L'Association des étudiants albanais de l'Université de Genève (AEAUG), établie en 2002, est venue compléter le réseau dans la région lémanique voisine.

Bien que l'AEAUL ait été fondée dès 1994, ces organisations entretiennent aujourd'hui des relations étroites, fondées sur la coopération, l'échange et le soutien mutuel. Elles collaborent à travers des événements communs, des initiatives culturelles et des projets solidaires. Cette synergie contribue à structurer un véritable « espace diasporique étudiant » à l'échelle nationale, dépassant les clivages linguistiques et régionaux de la Suisse. Elle favorise ainsi la circulation des idées, des expériences et des ressources, renforçant la visibilité et l'impact collectif de la communauté albanaise au sein du paysage universitaire helvétique.

Défis structurels

Malgré son succès relatif, l'AEAUL a dû faire face à des défis structurels récurrents :

- Des ressources financières limitées, avec une dépendance aux subventions universitaires et aux cotisations des membres.
- Un turnover élevé : la nature temporaire des études entraîne un renouvellement constant des membres actifs.
- Équilibre entre tradition et innovation : il est nécessaire de maintenir la continuité tout en s'adaptant aux nouvelles générations.
- Représentativité : il n'est pas toujours facile de représenter les différentes composantes de la diaspora albanaise (Albanie, Kosovo, Macédoine du Nord).

Ces contraintes sont communes aux associations étudiantes diasporiques et exigent une gestion rigoureuse des ressources humaines et financières, ainsi qu'une capacité d'adaptation continue.

Impact et héritage

L'impact de l'AEAUL peut être évalué à plusieurs niveaux.

- Au niveau individuel : l'association a accompagné des centaines d'étudiants dans leur parcours académique et professionnel, facilitant leur intégration et contribuant à leur réussite personnelle.
- Au niveau communautaire : l'AEAUL a contribué à forger un sentiment d'appartenance au sein de la diaspora albanaise en Suisse, créant un espace de socialisation et de solidarité intergénérationnelle.
- Au niveau institutionnel : l'Association a enrichi la vie culturelle et associative de l'UNIL, apportant une perspective internationale et diversifiée à l'écosystème étudiant.



- Au niveau sociétal : l'AEAUL incarne un modèle d'engagement diasporique où se conjuguent solidarité interne, affirmation identitaire, ouverture interculturelle et implication citoyenne. Son parcours démontre que les associations étudiantes peuvent dépasser leur cadre académique pour devenir des acteurs significatifs face aux enjeux sociaux, culturels et humanitaires contemporains.

Perspectives et enjeux

L'AEAUL ne disposant pas d'une publication en ligne ou sur papier où elle se présente, le nombre actuel de membres ne nous est pas connu. Une étude universitaire de Gomensoro Andrès, en 2019, lui attribue environ 150 membres, mais il s'agit probablement du nombre d'étudiants d'origine albanaise à l'UNIL. Selon Driton Kajtazi, président de l'Association jusqu'en 1999, le nombre de membres aurait toujours plafonné à une trentaine. Fana Shala en est la présidente actuelle.

À l'horizon des prochaines décennies, l'AEAUL fait face à de nouveaux défis : l'évolution des dynamiques migratoires balkaniques, les transformations du paysage universitaire suisse et les attentes changeantes des nouvelles générations d'étudiants diasporiques. La capacité de l'association à maintenir sa pertinence dépendra de sa faculté à adapter ses missions tout en conservant son identité fondamentale, à intégrer les technologies numériques dans ses modes d'organisation et à continuer de servir de pont entre la diaspora et les sociétés d'origine dans un monde en mutation rapide.

Conclusion

L'histoire de l'AEAUL illustre la trajectoire typique d'une association diasporique étudiante : d'une initiative de survie et d'entraide vers une organisation structurée, multiforme et institutionnalisée. Son parcours témoigne de la capacité des communautés migrantes à s'organiser, à négocier leur place dans la société d'accueil et à maintenir des liens actifs avec leurs territoires d'origine.

Dans un contexte mondial marqué par l'accélération des mobilités et la complexification des identités, l'expérience de l'AEAUL offre des enseignements précieux sur les stratégies d'intégration, les formes de solidarité diasporique et le rôle des associations étudiantes comme laboratoires de la citoyenneté multiculturelle. ■



PËRMBLEDHJE NË SHQIP

Ky artikull paraqet Shoqatën e Studentëve Shqiptarë në Universitetin e Lozanës, e para e këtij lloji në Zvicër. I shkruar nga dy prej anëtarëve themelues të saj, teksti rrëfen se si shoqata ndihmoi në integrimin e studentëve, forcoi solidaritetin mes tyre dhe me organizata studentore në Prishtinë gjatë periudhës së krizës dhe luftës në Kosovë.

Particularités albanaises

Par Driton Kajtazi,
enseignant et directeur de l'ISEAL



Elena Gjika et la Suisse

A Prishtina mais aussi dans plusieurs villes des pays balkaniques, il y a une grande école publique primaire et secondaire qui porte le nom « Elena Gjika » (prononciation Éléna Djica). Elena Djika, ou Dora d'Istria de son pseudonyme littéraire, fut une personnalité emblématique du 19^{ème} siècle en Europe. Figure précoce du féminisme, elle vécut en Suisse, notamment dans le canton de Vaud, à Veytaux, vers 1855. Elle consacra plusieurs ouvrages à la Suisse, dont un sur son ascension pionnière d'une montagne mythique, le Mönch (Alpes bernoises).



Un poème de Tchaïoupi

Dans toutes les écoles au Kosovo et dans d'autres pays dans les Balkans, tous les élèves apprennent le poème élégiaque Vaillé (VAJE), apparemment le poème d'amour le plus connu en langue albanaise de l'écrivain Andon Zako Çajupi (prononciation : Tchaïoupi). Ce poème, Çajupi le consacra à son épouse, une Genevoise qu'il connut lors de ses études en droit à Genève en 1887. Les vécus d'Elena Gjika et de Tchaïoupi en Suisse, il y a plus d'un siècle, mais aussi des dizaines de milliers d'autres histoires d'amitiés d'aujourd'hui tissent des liens profonds entre la Suisse et le Kosovo.



L'ocarina de Runik

L'un des plus anciens instruments de musique découverts en Europe, vieux de 8000 ans, a été trouvé dans la région de la Drenica, au Kosovo. Ce petit instrument en céramique, de forme ronde, est percé de plusieurs trous permettant de souffler le son – une caractéristique qui le rapproche des ocarinas connus aujourd'hui dans de nombreuses cultures. Il a été découvert lors de fouilles sur le site néolithique de Runik, l'un des premiers centres de civilisation des Balkans. Cet artefact témoigne de la présence d'une culture musicale dès les premières ères néolithiques, et illustre le développement spirituel et culturel des habitants de cette époque.



Un aliment de cendres

Cette spécialité culinaire du Kosovo appelée Tespishite (prononciation : tespichté) est hautement symbolique. Traditionnellement, elle était servie après les cérémonies des enterrements. C'est un gâteau à base de farine de blé, qui contient des cendres des racines des chênes. Filtrée deux fois et sucrée, la pâte est croustillante. Le message de ce dessert est : nous deviendrons toutes et tous des cendres, il faut garder le souvenir des douceurs de la vie.